

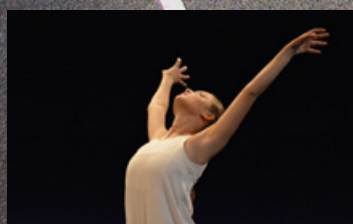
atoutsTARN

MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DU TARN - N°9 - JANVIER / FÉVRIER 2017

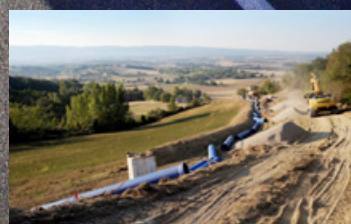
2 x 2 voies Castres-Mazamet - Toulouse Le Département s'engage



Le RSA



Le Conservatoire de musique
et de danse du Tarn



Interc'Eau



INFOS ROUTES

www.tarn.fr



www.tarn.fr

covoiturage.tarn.fr

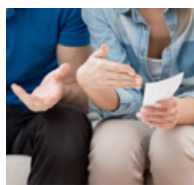


Informez-vous aussi au 32 50
serveur vocal Météo France
(appel facturé).

04 **Agir pour l'avenir**

06 **Actualités**

10 **Canton**
Saint-Juery



12
Dossier
Le RSA

18 **Désenclavement**
Castres-Mazamet
Toulouse

20 **Aménagement**
Inenterc'eau

22 **Économie**
L'Essor maraîcher

24 **Culture**
Conservatoire de
musique et de danse

25 **Environnement**
Voie verte
du petit train

27 **À travers le Tarn**

29 **Occitan**

30 **Tribune libre**



Édito

En 2017, le Conseil départemental s'engagera avec le même volontarisme et la même efficacité dans tous ses domaines d'intervention afin de consacrer le meilleur de ses moyens à l'amélioration de votre quotidien et à l'aménagement du Tarn.

Mieux écouter et accompagner nos aînés, réduire les situations d'isolement, apporter des réponses de qualité aux personnes en situation de handicap, contribuer à améliorer la prise en charge de la petite enfance, assurer la réussite éducative de nos jeunes : voilà les principaux défis que nous relèverons cette année encore. Notre politique d'insertion sera également une grande priorité. Car, c'est d'abord l'accès à l'emploi qui est la condition d'une vie meilleure et d'une plus grande cohésion sociale.

Enfin, je n'oublie pas que l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la RN 126 en liaison routière en 2 X 2 voies Castres-Mazamet/Toulouse a officiellement débuté le 5 décembre 2016 pour se terminer le 23 janvier 2017. La population a 50 jours pour s'exprimer et donner son avis sur l'aménagement de cet itinéraire sous forme de concession.

Nous mesurons l'impatience des habitants du sud du Tarn et de la Montagne, de voir se réaliser ce projet vital pour notre territoire.

Le projet de liaison autoroutière est un élément indispensable de désenclavement du sud du Tarn et un outil nécessaire au développement économique de notre bassin.

L'Assemblée départementale a déjà apporté sa contribution au débat public en indiquant que cette réalisation est la plus rapide pour respecter l'engagement de mise en service dans sa totalité en 2022.

Enfin, et alors qu'une nouvelle année s'ouvre, je souhaite que 2017 soit empreint d'un climat de paix et de sérénité, de solidarité et de partage, gage d'une France forte et unie où le respect de l'autre et le vivre ensemble sont essentiels.

Bonne année à vous tous...

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn
Président du Département



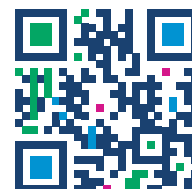
AtoutsTARN est une publication du Conseil départemental du Tarn. **Directeur de la publication** Thierry Carcenac. **Coordination et rédaction** Dominique Jeay. **Ont aussi participé à la rédaction de ce numéro**, Claude Delpy, Patrick Urbano, Stéphane Mathieu. Avec la collaboration de l'ensemble des services du Département du Tarn. **Photographies et iconographie** Département du Tarn (Romain Massol, Donatien Rousseau), sauf mention. **Maquette et mise en page** Cécile Chabert, Lise Fouillet. **Suivi administratif** Anne Balayer. **Impression** Imaye Graphic. **Imprimé sur du papier PEFC.**

Diffusion Adrexo. Le magazine AtoutsTARN est distribué dans toutes les boîtes à lettres du département, y compris celles portant la mention « Stop Pub ». Si vous avez des dysfonctionnements à signaler, n'hésitez pas à le faire par courriel : atouts.tarn@tarn.fr en précisant bien votre adresse postale ou par téléphone au 05 63 45 64 55.

Tirage 193000 exemplaires, magazine gratuit, dépôt légal décembre 2016. Département du Tarn, Direction de la communication, Lices Georges Pompidou, 81013 Albi CEDEX 9. Tél. 05 63 45 64 40 • www.tarn.fr • www.facebook.com/cg.tarn • **Contact AtoutsTarn** Tél. 05 63 45 64 58 • courriel : atouts.tarn@tarn.fr



Rejoignez-nous !



Le Département solidaire de ses territoires



Burlats

Canton Castres 2

Après le contournement du village de Lafontasse, c'est au tour de la **traverse du hameau** de bénéficier de travaux d'embellissement et de mise en sécurité. Le Département s'est associé à ce projet dans le cadre du Fond de développement territorial (**138 000 euros**) et de la répartition du produit des amendes de police (**20 100 euros**).

Puylaurens

Canton Le Pastel

3 millions d'euros, c'est le montant des travaux engagés pour l'**extension** (administration, CDI, loge, salles de cours, foyer des élèves) et la **restructuration** (remplacement de façades, agrandissement du réfectoire, création et réaménagement de salles) du **collège Jacques Durand**

à **Puylaurens**. Plus de quatorze mois de travaux ont été nécessaires afin de permettre le fonctionnement de l'établissement dans les meilleures conditions, les études ayant mis en exergue le manque de locaux pédagogiques et périscolaires du fait de la montée des effectifs.



Le Verdier

Canton Vignobles et Bastides

La Commune du Verdier a procédé à l'**aménagement de la traverse du bas du village**. Le Département a accompagné cet aménagement à la fois par le Fonds de développement territorial (FDT) à hauteur de **19 300 euros** et grâce à la répartition du produit des amendes de police à hauteur de **21 000 euros**.

A l'occasion de ces travaux, le Département a fait poser des fourreaux destinés à accueillir la fibre optique dans le cadre de la construction du réseau d'initiative publique (RIP). Ces travaux, d'un montant de **15 000 euros**, ont été entièrement financés par le Département.

Saint-Sulpice-la-Pointe

Canton Les Portes du Tarn

Les travaux pour la création de l'échangeur n°5 sur l'autoroute A68 à Saint-Sulpice-la-Pointe et de la future voie départementale de contournement de Saint-Sulpice-la-Pointe, et de desserte du parc d'activités des Portes du Tarn

ont largement pris tournure. Une mise en service partielle a eu lieu courant décembre, l'ouverture définitive est prévue au printemps 2017. Montant des travaux **15 millions d'euros, entièrement financés par le Département**.



Saint-Benoit-de-Carmaux

Canton Carmaux 2 Vallée du Cérou

Aménagement voulu par le Conseil municipal enfants de Saint-Benoit de Carmaux, la **rénovation et la mise aux normes du parc Robespierre** a été

accompagnée par le Département qui a participé financièrement à hauteur de **6 000 euros**.



Saint-Salvy-de-la-Balme

Canton Castres 2

Le **stade** de Saint-Salvy de la Balme est désormais doté de **vestiaires entièrement neufs**. Les nouveaux locaux comprennent

aussi des salles de réception et de lieux de stockage. Le Département a financé ces travaux à hauteur de **25 000 euros**.

RD 612

La Route départementale 612 a bénéficié sur 5 tronçons de la réalisation d'une couche de revêtement en **enrobé à chaud de 8 cm d'épaisseur**. 2 600 mètres de chaussée (4 000 tonnes d'enrobé) ont été traités pour un coût total de **438 000 euros**.



Verdalle Canton La Montagne Noire

C'est par le biais de la répartition du produit des amendes de police du village de Verdalle. Montant de la participation du Département : à soutenu l'**aménagement d'un**

parking aux abords de l'école du village de Verdalle. Montant de la participation du Département : **20 300 euros**

Montcabrier Canton Lavaur Cocagne

La commune de Montcabrier a entrepris des **travaux d'aménagement du centre bourg**. Par le biais du Fonds de développement territorial,

la Collectivité départementale s'est associée à ces travaux pour un montant de **7 400 euros**.



Viabilité hivernale

Circulez en toute sécurité

Tout au long de l'année, les différents gestionnaires du réseau routier travaillent pour assurer la sécurité et l'entretien des 4127 kilomètres des routes départementales. L'hiver entraîne des conditions de circulation particulières et donc la mise en place d'un dispositif spécifique pour assurer la viabilité du réseau. Compte tenu des conditions météorologiques délicates que l'on peut trouver dans le Tarn, les conducteurs doivent connaître les précautions à prendre. Même si le réseau routier est surveillé, les conditions météorologiques peuvent changer rapidement (formation de verglas rendant la route glissante, par exemple) et entraîner des risques pour la conduite. Le respect par les conducteurs de certaines règles contribue à améliorer leur propre sécurité et celle des autres usagers.

Donc avant de prendre la route, ayez le bon réflexe. Il est possible de connaître en direct l'état d'enneigement des routes du Département en cas mauvaises conditions météo. Il suffit de se rendre sur le site internet du Département, www.tarn.fr, puis de cliquer sur **info-routes** pour prendre connaissance des conditions de circulation sur les routes départementales. Les mises à jour se font en temps réel.



Sécurité routière



Un test de route hors gel

Le Département du Tarn a souhaité expérimenter une route hors gel afin d'améliorer la sécurité des usagers sur des tronçons particuliers et réputés pouvant piéger les usagers. Le secteur routier de Lacaune a été retenu pour faire un essai «grandeur nature» de route hors gel.

Le lieu choisi (une portion de la RD622) située à l'entrée de Lacaune, côté Brassac, est stratégique car accidentogène lorsque les conditions climatiques sont réunies : route froide sous influence du vent marin. Son exposition plein nord, son manque d'ensoleillement et la proximité d'un cours d'eau font qu'elle a la particularité de pouvoir geler malgré des températures positives, jusqu'à +9°. Le procédé d'origine italienne (Golden Home Realizzazione) consiste à poser 4 cordons chauffants espacés de 12 à 13 cm par trace de roue, soit 16 cordons sur la largeur de la chaussée

et sur une longueur maxi de 100 mètres.

Ces bandes, sous 6 cm de béton bitumineux, réchauffent ainsi 50 cm de largeur de chaussée. Ici le projet fait 400 m de long donc 64 cordons sont nécessaires. Chaque cordon consomme 2750 W mais sont alimentés en alternance par moitié toutes les 5 secondes. Il faut donc au total un compteur de 88KVA. Plusieurs capteurs de gel sont encastrés dans la chaussée, et des sondes sont positionnées à l'extérieur mesurant en permanence les températures, l'hygrométrie.

L'analyse de tous ces paramètres déclenche la mise en œuvre du système qui peut aussi être actionné manuellement sur place ou depuis un smartphone.

Cette portion de route chauffante est opérationnelle depuis le début du mois de décembre.

Coût des travaux : 150 000 € dont 70 000 de pose de bitume.

Le Département du Tarn et la Croix Rouge récompensés pour l'opération Autabus, un camion social itinérant

Social



Depuis 2000, les Prix Territoriaux, créés par La Gazette des communes et la GMF, récompensent, mettent en valeur et relayent les actions innovantes et efficaces menées collectivement par des Collectivités territoriales pour améliorer les services aux citoyens.

Guillaume Doyen, directeur des rédactions du pôle Collectivités au Groupe Moniteur, et Chantal Véral, directrice de l'agence GMF d'Albi, ont remis officiellement le trophée des prix territoriaux 2015 en présence de Claudie Bonnet, 1ère Vice-présidente du Département déléguée à la cohésion sociale, et de Caroline Durand, Présidente de la Délégation départementale de la Croix Rouge pour l'opération innovante en terme de cohésion sociale **Autabus**.

Depuis son lancement, l'**Autabus** a parcouru plus de 10 000 km chaque année sur deux cantons du sud du Tarn trois jours par semaine. Les bénévoles de la Croix-Rouge accueillent les familles en situation de précarité, les écoutent, les informent et les orientent au cas par cas vers les professionnels de la Maison du Département de Puylaurens ou vers les partenaires institutionnels (CARSAT, CAF, MSA...). **Contact : MD Puylaurens - 53 av. de Castres - Tél. : 05 63 37 68 10.**

Les Conseillers départementaux ont accueilli leurs homologues du Conseil départemental jeunes

Le mandat 2014-2016 des Conseillers départementaux jeunes est maintenant terminé. Leur assemblée était constituée de 5 commissions (respect et lutte contre le harcèlement, lutte contre la pauvreté, handi'cap de changer ton regard, sport, communication). Les travaux en commission (un mercredi par mois) ont permis l'aboutissement de leurs projets (collecte en faveur du secours populaire, jeu interactif pour lutter contre le harcèlement, rencontres consacrées au handicap, journée autour d'activités sportives méconnues...). Les Conseillers départementaux jeunes ont pu, en toute fin de mandat, rencontrer les élus adultes en préambule de la commission permanente du 10 novembre dernier, pour leur présenter les actions menées.

La nouvelle mandature 2016-2018 est désormais en place et les travaux des Conseillers départementaux jeunes nouvellement élus débiteront dès le mois de janvier 2017.



Les Conseillers départementaux jeunes

Le Département encourage l'approvisionnement local dans les EHPAD

Dans le cadre du dispositif «Tarn éco EHPAD» en faveur de l'approvisionnement en produits alimentaires de proximité et de qualité, 25 EHPAD volontaires ont signé avec le Département du Tarn une convention d'actions de développement durable sur cette thématique, en partenariat avec l'Union départementale des établissements pour personnes âgées. Ces établissements ont reçu la visite d'Agropoint, centre tarnais de l'agroalimentaire, pour évaluer leur part d'achat local dans le cadre de la labellisation «Ici, priorité aux produits locaux». Ils ont également été destinataires du catalogue départemental numérique des fournisseurs tarnais intéressés par la restauration collective, élaboré en partenariat avec la Chambre d'agriculture et Agropoint. **à l'issue de la réunion annuelle du réseau «Tarn éco EHPAD»**, Didier Houllès, vice-président du Département en charge du développement économique, de l'emploi et de l'agriculture, président d'Agropoint, a récompensé les 3 EHPAD les plus performantes dans l'approvisionnement local, la Maison du Lac à Puygouzon, la Résidence Bellevue à Briatexte, l'EHPAD de Touscayrats à Verdalle.



Les parrainés sportifs honorés

En 1989, le Conseil général du Tarn, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations sportives, a créé un fonds spécifique d'intervention destiné au parrainage sportif.

La Collectivité départementale axe ses aides en priorité vers des dossiers de jeunes sportifs tarnais dont la situation scolaire ou professionnelle témoigne de bonnes dispositions à l'accession au sport de haut niveau.

Chacun reçoit un chèque de 700 euros, soit une dépense globale de 14 000 euros pour le Département.

Les parrainés 2016 ont été honorés le 9 septembre dernier :

- Jordan DAVY** - Aviron - Société nautique d'Almayrac (16 ans)
- Mélanie NADJAR** - Basket Ball - Nantes Rézé Basket (17 ans)
- Quentin CLERC** - Canoë Kayak - Albi Kayak Canoë (17 ans)
- Lucas ROISIN** - Canoë Kayak - Canok Lavaur (19 ans)
- Nathan VANDEPITE** - Cyclisme - Albi Vélo Sport (16 ans)
- Julien BOSCH** - Equitation-attelage - Attelage Tarnais (16 ans)

Pauline BOLÈS - Escrime - Cercle d'Escrime d'Albi (16 ans)

Romain MILHAVET - Handball - Billère Hand Ball Pau Pyrénées (19 ans)

Lise DELCROIX - Hockey sur glace - Castres Hockey Club (17 ans)

Hugo GAREL - Judo - Judo Club de Puygouzon (17 ans)

Etienne FORTIN - Judo JuJitsu - Judo Club Saint Amantais (16 ans)

Ludovic BOMPAR - Moto-cross - Moto-cross circuit d'Albi (17 ans)

Mathilde CROS - Natation - Montpellier Métropole ASPTT Natation (18 ans)

Léo MATHIEU - Rugby à XIII - Albi Rugby League (18 ans)

Thomas FABRE - Rugby à XIII - Albi Rugby League (17 ans)

Alexandre RICARD - Rugby - US Colomiers (18 ans)

Jordan BERFA - Sport automobile - ASA des Monts d'Autan (21 ans)

Wendy BELHAIRE - Tennis de table - ASPTT Omnisports (15 ans)

Alexandre BARRILLÉ - Tir fosse - Association Lombersoire de tir (15 ans)

David JACKSON - Tir à l'arc - L'Union Tir à l'arc (24 ans)



M-C Malroux, D. Houllès et C. Bonnet lors de la remise des récompenses Éco EHPAD



Avec le CAUE, des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation ou extension



Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant ? Contactez les conseillers (architectes, paysagistes, conseillers énergie) du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission de service public, créé à l'initiative du Département dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées, prenez rendez-vous pour une heure d'échange avec un conseiller. Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis et tout autre élément (cadastre, règlement du PLU...) nécessaire à la compréhension du projet. Profitez aussi de l'espace documentation et du site internet, riche en fiches pratiques et exemples de réalisation.

Se renseigner : www.caue-mp.fr



Villes et villages fleuris

Dans le cadre de la politique d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie du Conseil Départemental, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Tarn animent depuis plusieurs années le concours des villes et villages fleuris dans le département du Tarn.

Le palmarès 2016 a été dévoilé. 16 communes tarnaises bénéficient du label «Villes et Villages

Fleuris » (de une à quatre étoiles). Ce label a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées

sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune. Le jury a également récompensé 21 communes en fonction de leur taille et 5 villes et villages se sont vu attribuer un prix spécial. Le palmarès complet est à retrouver sur le site du CAUE.

CAUE du Tarn
188, rue de Jarlard 81000 Albi
Tél : 05 63 60 16 70
www.caue-mp.fr

RECTIFICATIF

SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Amélioration de l'habitat

Si vous êtes propriétaire occupant et souhaitez des renseignements afin de réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou d'amélioration de votre logement, vous pouvez contacter **SOLIHA, accueil.tarn@solihha.fr**, animateur du programme d'intérêt général départemental (hors opération programmée d'amélioration de l'habitat):

- **À Albi** 163, av. François Verdier : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 05 63 48 10 80
- **À Castres** Place Saint-Jacques : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 05 63 62 50 20

Vous bénéficierez :

- d'un accompagnement complet gratuit,
- d'un interlocuteur unique pour toutes vos démarches.



Hommage à Robert Clarenc

Robert Clarenc, ancien Conseiller général du canton de Vielmur-sur-Agout de 1996 à 2015, s'est éteint vendredi 9 décembre 2016 à l'âge de 81 ans.

Maire de Vielmur-sur-Agout durant 32 ans, de 1976 à 2008, Robert Clarenc a consacré une grande partie de sa vie à sa commune d'adoption. Son action au Conseil général, dont il fut le vice-président pendant sept ans, fut tout aussi importante. Au sein de la Commission enseignement, culture, jeunesse, sports et loisirs, dont il fut le Président durant deux mandatures, il a apporté tout son savoir et son expérience

d'ancien principal de collège, notamment pour la construction du collège Jean-Louis Etienne de Vielmur-sur-Agout. Lors des travaux de l'Assemblée départementale il a toujours été un modérateur aux propos empreints de bon sens. Je garderai le souvenir affectueux d'un homme de conviction, fidèle en amitié et très attaché aux vertus humaines de progrès.

A sa famille et à ses proches, Thierry Carcenac a adressé, les plus sincères condoléances de la Collectivité départementale.

Première nationale : TarnBus lance le ticket virtuel sur smartphone

Parmi les freins à l'utilisation du transport public on recense :

- le manque d'information sur les horaires et les arrêts ;
- des horaires et des itinéraires pas adaptés ;
- des trajets trop longs avec une sensation de perte de temps ;



T. Carcenac, C. Testas et J.-F. Cornac lors du lancement de l'opération.

- une difficulté pour l'achat des titres de transport.

Pour répondre à ces réticences, **le numérique apparaît comme un véritable levier pour développer le transport public.** Et, à l'heure actuelle, quelles sont les personnes qui ne sont pas connectées ? Conscient de ce levier, TarnBus a décidé de s'appuyer sur ces

nouvelles technologies pour **répondre aux attentes des voyageurs et continuer à apporter un service de qualité sur son réseau.**

Dans le prolongement de la mise à disposition du WIFI à bord des autocars et de la création de son appli Smartphone, le réseau TarnBus continue à investir dans les nouvelles technologies et lance son ticket virtuel. **TarnBus sera ainsi le premier réseau de transport à se doter de cette technologie.**

Ce ticket est présent sur l'appli TarnBus et permet en toute simplicité :

- d'acheter en toute sécurité son titre de transport via son smartphone 24h/24 et 7j/7 ;
- de recevoir sa facture par e-mail et d'avoir à tout moment son historique d'achat ;
- de se constituer un portefeuille de

tickets disponibles à tout moment ; - d'activer en quelques clics son ticket lors de la montée dans le véhicule.

Ce titre est valable sur l'ensemble du réseau TarnBus. Le client a juste à montrer son écran au conducteur à chaque montée dans un véhicule dans un délai de 1h30.

www.tarnbus.fr

L'Hôtel Reynes en cours de rénovation

Patrimoine

L'Hôtel Reynes est un bâtiment datant de la Renaissance et inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1862. Situé dans l'hypercentre d'Albi, il est propriété du Département depuis 2010 et son rachat à la Chambre de commerce et d'industrie. L'Hôtel Reynes, qui abrite depuis 2013 une partie du service « Vie sociale et insertion » du Département, devrait accueillir à l'été 2017 le Comité départemental du tourisme et le Comité départemental de randonnée pédestre du Tarn. Une opération de rénovation est actuellement en cours, portant sur la réfection des façades et de la cour d'honneur, des encadrements des fenêtres, la restauration de sculptures, la reprise complète des toitures, la mise en accessibilité des accès, l'isolation des combles ou encore une nouvelle chaufferie. **Montant de l'opération : 2 300 000 euros.**



Ph. CDT-C. Rivières

Le Tarn quinzième du palmarès de l'écologie 2016 en France

Gestion des déchets, transition énergétique, agriculture biologique, qualité de l'air, qualité de l'eau, Agenda 21, protection de la biodiversité, consommation durable, tels sont les 8 critères choisis par le magazine La Vie pour son dixième palmarès de l'écologie 2016 en France.

Le département du Tarn se classe au quinzième rang national (au cinquième pour la Région Occitanie). Chaque critère a été défini en fonction de données publiques, telles le nombre d'AMAP (les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), de producteurs pratiquant la vente directe, les différents bouquets d'énergie renouvelable, la quantité de déchets recyclables...

Le Tarn est lauréat pour le critère Transition énergétique, lequel outre le bouquet d'énergie renouvelable, prend en compte les rejets de gaz à effet de serre ou le nombre de Plan climat-énergie territorial (PCET).

www.lavie.fr



7 communes

15 308 habitants

Arthès - Cambon-d'Albi
Cunac - Dénat - Fréjairrolles
Labastide-Dénat
Saint-Juéry



Action sociale

Communes de Arthès,
Saint-Juéry
Maison du Département
26, square Bonaparte
81000 Albi
05 63 77 31 00

Communes de Cambon-d'Albi, Cunac,
Dénat, Fréjairrolles, Labastide-Dénat
Maison du Département
17, rue Charles Portal
81000 Albi
05 63 48 17 20

Espace voirie

Pole d'aménagement nord est
Place de la République
81400 Carmaux
05 63 80 12 20

Vos Élus :

Marie-Claire MALROUX

Vice-présidente déléguée à la cohésion sociale, en charge des EHPAD et du comité départemental des personnes âgées (CODERPA)
marie-claire.malroux@tarn.fr

Jean-Paul RAYNAUD

Membre de la commission éducation, jeunesse, sport, culture et vie associative
jean-paul.raynaud@tarn.fr

Contact secrétariat :
05 63 45 64 59

Canton de Saint-Juéry



Un canton attractif, urbain et rural

Le canton de Saint-Juéry a la tête en ville et les pieds dans les champs. Riche de cette diversité, il a fait de son hétérogénéité un atout. Composé aujourd'hui de sept communes, toutes membres de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le canton de Saint-Juéry puise son attractivité dans la proximité des services urbains et dans un environnement favorisant le bien vivre. Un équilibre et une cohérence entre des espaces différents que l'action du Département vient soutenir.

Ecoles, équipements culturels ou sportifs, aménagements des espaces et bâtiments publics, voirie communale, le Département accompagne en effet les communes dans leurs travaux et soutient dans ce cadre l'activité économique des entreprises locales. A titre d'exemple, la commune de Fréjairrolles a reçu le soutien financier de la Collectivité départementale pour effectuer des travaux d'aménagement de la salle polyvalente et de la salle annexe. Avec la hausse des effectifs scolaires, les salles mises à disposition pour l'accueil des enfants dans le cadre des activités périscolaires s'avéraient en effet insuffisantes. Dans un même temps, le Département a participé au réaménagement du centre

bourg de la commune de Saint-Juéry. Ces travaux ont permis de redynamiser le centre-ville et notamment la place Marie Curie qui accueille le grand marché du jeudi et le lundi le marché bio.

Le canton bénéficie également d'une situation géographique idéale. A quelques minutes d'Albi et ouvert sur la RN 88, il attire de

> Un équilibre et une cohérence entre des espaces différents que l'action du Département vient soutenir

nouveaux habitants, des entreprises et de grands établissements. C'est donc tout naturellement à Cunac qu'ont choisi de s'implanter la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'Université

Régionale des Métiers et de l'Artisanat, deux antennes qui accompagnent professionnels et étudiants dans leurs projets. Ainsi, ce sont près de 1200 apprentis et stagiaires qui suivent chaque année une formation continue sur le canton et qui seront demain, des professionnels qualifiés, atouts de notre territoire. Autre atout majeur : le maillage associatif présent sur chacune des communes. Sportives, culturelles ou caritatives, les associations sont les acteurs du vivre ensemble et participent profondément au lien social. L'engagement des bénévoles et le dynamisme des élu(e)s qui les soutiennent méritent d'être soulignés.

Le saviez-vous ?

Le 1^{er} janvier 2017, Labastide-Dénat fusionnera officiellement avec Puygouzon. Si le Tarn a connu de nombreuses fusions de communes, pour la première fois, elle concernera deux municipalités de cantons différents.



Zoom sur le SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est chargé de la prévention, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement et de la lutte contre les incendies. Placé sous la double autorité de l'Etat pour la partie opérationnelle et des collectivités locales (Département et communes) pour la partie administrative et financière, il s'appuie sur des centres de secours répartis sur l'ensemble du territoire dont un est implanté dans la commune de Saint-Juéry. Les habitants du canton sont particulièrement attachés à leurs sapeurs-pompiers. Qu'ils soient professionnels ou volontaires, ils incarnent des valeurs de solidarité et de fraternité dans leur mission de sécurité au service de tous. Ils sont prêts à risquer leur vie pour sauver celle de nos concitoyens avec courage et dévouement. Sur la base du volontariat, des femmes et des hommes, en parallèle de leur vie privée, de leur activité professionnelle ou de leurs études, ont un engagement citoyen au service de la population et nous tenons à leur en rendre hommage.

Soutenir le SDIS : 13 millions d'euros



Le Musée du Saut du Tarn : fleuron de l'histoire locale

Après plus d'un siècle et demi d'activité, l'usine métallurgique du Saut du Tarn a fermé ses portes il y a maintenant 33 ans. Aujourd'hui un musée retrace cette épopée industrielle des XIX^e et XX^e siècles.

Installé au cœur de la première centrale hydroélectrique de l'usine, le musée du Saut du Tarn a accueilli depuis sa création plus de 165 000 visiteurs. Témoignage vivant des conditions de vie des ouvriers et des méthodes de production utilisées, ce musée

est aussi un lieu d'initiation culturelle avec un espace d'expositions temporaires et une programmation autour d'une offre éclectique. Spectacles de danses, théâtre, projections de film, conférences, art contemporain, autant de manifestations font redécouvrir ce lieu unique à travers des regards croisés.

Elus du Département, nous sommes fiers d'être aux côtés du Musée du Saut du Tarn et de tous les bénévoles engagés dans la préservation de ce patrimoine industriel, fleuron de notre histoire locale.



Musée du Saut du Tarn



École de Fréjairolles



Collège Saut de Sabo

RSA, droits et devoirs

Le Revenu de Solidarité Active (RSA), à la charge financière du Département, comporte des obligations pour l'allocataire. Il doit s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle, selon sa situation personnelle. Le programme départemental d'insertion sociale et professionnelle s'appuie, dans le Tarn, sur un réseau étendu et divers d'associations et d'opérateurs d'insertion.

Le RSA, un minimum social

Le RSA fait partie des minima sociaux. 10 590 foyers le perçoivent dans le département, dont 1 382 avec majoration pour l'isolement. Ce chiffre s'est stabilisé après une forte hausse, mais il représente plus de 30 000 personnes, 12 % de la population tarnaise. Cette allocation, mise en place en juin 2009, vient compléter une inactivité totale, ou une petite activité pour des personnes qui n'ont que quelques heures de travail dans le mois.

Le financement du RSA est à la charge des départements : pour le Tarn, il représentait 59 millions d'euros à la fin de 2016. L'allocation est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Pour avoir droit au RSA, il faut avoir plus de 25 ans, ou un enfant né ou à naître. Le montant est calculé en fonction des ressources, de la composition familiale et des conditions de séjour sur le territoire : avoir résidé plus de 5 ans en France avec un titre régulier de séjour, ou disposer du statut de réfugié politique accordé par l'OFPPRA. Une personne seule, sans aucune ressource et qui paie des frais pour un logement, perçoit 470,95€ par mois, auxquels peuvent s'ajouter des aides pour le logement, mais à concurrence d'un plafond. Un parent isolé avec deux enfants, sans aucune ressource, perçoit 986 €. Un plafond dont on déduira les 129€ d'allocations familiales. « *De ces plafonds, sont déduits tous les revenus sociaux, comme les allocations de chômage, les pensions d'invalidité ou de*

réversion. Il n'y pas de cumul » précise Chantal Bolon, chef de service au sein de la Direction vie sociale insertion. Les conditions d'âge font l'objet de cas particuliers, assez rares.


Une forte proportion de bénéficiaires du RSA (46 %) est composée de personnes seules, souvent âgées de 26 à 35 ans. Si le chiffre des bénéficiaires s'est stabilisé depuis quelques mois, le montant global de l'allocation continue de monter. En période de crise économique, les bénéficiaires du RSA sont ceux qui sortent le plus difficilement du chômage, notamment les personnes de plus de 55 ans. Le recul de l'âge de la retraite à 62 ans, celui du minimum vieillesse à 67 ans, constituent des facteurs mécaniques d'augmentation. On note, ces dernières années, l'entrée massive dans le RSA de travailleurs non salariés, surtout des auto-entrepreneurs.

Des obligations inscrites dans la loi

Les bénéficiaires du RSA ont des obligations inscrites dans la loi. En premier lieu celle de s'engager dans des actions d'insertion sociale ou professionnelle. Elles concernent aussi bien l'allocataire que son conjoint qui devront signer un contrat d'engagement réciproque ou un projet personnalisé d'accès à l'emploi. Dans le Tarn, ce dispositif d'insertion s'appuie fortement sur les assistantes sociales et le tissu associatif en prise directe avec le territoire, qui disposent d'une meilleure connaissance des opportunités offertes localement.



Ph. Fotolia - Photographes.eu



> 60 M€, c'est le montant global inscrit au budget primitif 2016 pour le financement du RSA, soit plus de 15 % des dépenses de fonctionnement.



Direction vie sociale et insertion
05 67 89 63 74

Autabus, un outils pour l'insertion.



Chaque année, dans le cadre du programme départemental d'insertion sociale et professionnelle, le Conseil départemental met en place et finance une série d'actions pour accompagner les divers publics dans un parcours d'insertion tenant compte de leur situation personnelle. En s'appuyant sur ses 12 Maisons du département, le réseau des travailleurs sociaux et des autres structures, il établit une évaluation de la situation, puis définit une orientation, soit vers l'insertion sociale, soit professionnelle, soit vers le socio-professionnel, en fonction des difficultés rencontrées. Chaque personne est mise en contact avec un travailleur social référent, qui établit un bilan des difficultés, et bâtit avec elle un parcours d'orientation. « Ces parcours ne sont pas figés, on peut passer de l'un à l'autre, selon un aléa de la vie, mais l'objectif reste l'insertion professionnelle » souligne Isabelle Medkouri, Directrice vie sociale insertion.

L'insertion sociale

Sur le volet social, les actions visent à permettre aux personnes qui ne sont pas encore prêtes, de lever les freins à la recherche d'emploi. Elles portent en priorité sur les

problématiques de santé, de logement, de garde d'enfants, mais également la maîtrise de la langue et des savoirs de base, l'accès aux droits, l'aptitude à se présenter et à communiquer, la mobilité... Par exemple, les épiceries sociales de Gaillac et Castres, ou celle – itinérante de Puylaurens - l'Autabus, ajoutent à la distribution alimentaire des ateliers pour gérer un budget familial, une aide à la lecture, des actions sur la parentalité... Autant de fenêtres sur le monde qui rompent l'isolement.

L'insertion professionnelle

Le Département est attentif à ce que tout le territoire tarnais soit couvert par une offre d'insertion adaptée aux besoins de tous. En matière d'insertion professionnelle, il s'agit de toutes les opérations de mobilisation vers l'emploi, d'aides à la reprise d'emploi, à la création d'entreprise ou à la formation qualifiante, de soutien à l'insertion par l'activité économique, entreprises d'insertion, chantiers d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier... Actuellement 1071 travailleurs non salariés ont pour référent l'un des 8 partenaires de la création d'entreprise. « Selon son projet professionnel et les freins à l'emploi qu'il rencontre, l'allocataire sera orienté vers

la structure d'insertion la plus adaptée à son besoin. Par exemple un chantier d'insertion de 26 heures par semaine, si sa capacité à se projeter vers l'emploi est encore limitée et qu'il a d'autres problématiques à régler. Vers une entreprise d'insertion ou une entreprise de travail temporaire d'insertion si sa capacité est plus importante et que les difficultés de garde d'enfants ou de mobilité par exemple, sont en partie levées » précise Isabelle Medkouri. Les associations interviennent dans les domaines les plus divers. Les exemples sont nombreux, la liste n'est pas exhaustive :

> **Emmaüs Insert** (Albi) accompagne des projets individuels. Les personnes y sont sous contrat de travail d'un an, le temps de définir leur orientation et lever les freins à l'embauche (absence de permis de conduire, problème de logement...). Emmaüs Insert offre une période de transition, où les personnes ont une activité de collecte et de recyclage des appareils électriques usagés (électroménager, téléphonie, outillage, jouets). Ces appareils sont traités dans ses ateliers, puis vendus au magasin ou remis aux associations caritatives.

> **Les Restos du Coeur** disposent de deux jardins d'insertion situés à Graulhet et à Mazamet qui développent une activité de maraîchage permettant aux personnes accueillies de reprendre confiance en eux en exerçant une activité professionnelle.

> Dans le Ségala Tarnais, le **bus l'Escambiar** circule toutes les semaines de Montirat à Crespin, Cagnac-les-Mines et Mirandol Bourgnounac, pour répondre aux besoins des habitants : rédaction d'un CV, apprendre à se connecter à Pôle emploi, informations pratiques. Il représente le relais du Centre Social dans les petites communes du plateau.

> À Castres, l'association **De Fil en Aiguille** propose des ateliers de retouche, de repassage à la corbeille, la création de costumes pour des professionnels du théâtre et de la musique, des déguisements de location et une production déco dans des pièces de tissu anciennes. L'objectif est la remise au travail

de chômeurs de

longue durée ou

peu qualifiés, par

le biais d'ateliers

manuels.

> **Le Relais 81**

(Bout-du-Pont-

de-l'Arn) récupère

dans ses contai-

ners les habits et

textiles au rebut.

Ils sont stockés,

triés : certains iront

> 10 590 foyers
bénéficiaires dans le Tarn.

> Plus de 30 000 personnes.

> 12 % de la population
tarnaise.

dans les boutiques de l'association, le reste est compressé par matière en bloc de 500 kg. Les personnes peuvent accéder à des contrats de type CDD pendant 24 mois, sur la base de 35 heures par semaine.

Un exemple d'économie circulaire et solidaire.
> **Les Habits pour l'emploi** (Albi), chapeauté par Regain, est un chantier d'insertion avec des contrats plus courts, souvent à temps partiel, pour une quinzaine de personnes. On peut y déposer tout textile et y acquérir des vêtements à petit prix.

Le Département, dans son programme d'insertion professionnelle, aide aussi à la mobilité par le prêt de véhicules, ou la gratuité de la carte Pastel. Il finance les foyers de jeunes travailleurs, le fonds d'aide aux jeunes, les missions locales.

L'objectif de ces aides comme de toutes les structures, est de permettre au bénéficiaire de sortir du dispositif d'insertion. Les exemples montrent que, pour difficile qu'il soit, ce chemin comporte une issue.



Chantier d'insertion à Aussillon.

Ph. CPIE des Pays tarnais

RSA, une allocation sous contrôle

L'allocation RSA est une des plus contrôlées. Le fichier est croisé avec de nombreux autres fichiers : Caisse d'allocations familiales, Direction générale des impôts, Pôle emploi, Caisses de retraites... En 2016, ces contrôles ont donné lieu à la détection de 230 dossiers frauduleux dans le département (sur les 10 590 foyers détenteurs du RSA).

Le Point Malin : à l'échelle du territoire

L'association créée à Labruguière en 1996 y demeure toujours. Elle a grandi - avec 400 personnes proches de l'emploi, suivies actuellement par 5 salariés - mais tient à conserver un ancrage local. Son activité se développe sur deux axes. En direction des demandeurs d'emplois, que le Point Malin oriente vers les bons interlocuteurs : Pôle Emploi, la Mission locale, le Département... « *Nous ne sommes pas une entreprise d'insertion. Plutôt un Relais-Formation indépendant. On reste « sur le coin », comme on dit ici* » précise le président Laurent Dupont. « *Nous sommes présents là où les autres acteurs ne sont pas, pour prendre en compte les attentes des personnes qui nous viennent en passage spontané ou par prescription* ». Le Point Malin accueille tous les profils, notamment des RSA proches de l'emploi. L'association

met en place des entretiens, monte des dossiers. Une nouveauté, l'action conduite auprès des joueurs professionnels du Castres Olympique et de leurs conjointes, en prévision d'une reconversion. Conventionné, Le Point Malin consacre 40 % de son activité vers les entreprises, pour recevoir et détecter les offres d'emploi, animer des forums, un salon annuel et, récemment, pour les entreprises de moins de 10 salariés, des dossiers de gestion prévisionnelle des emplois et compétences du territoire. L'association, en partenariat avec la collectivité locale, s'efforce d'orienter les porteurs de projets vers une zone d'activité proche. Ce panel de prestations a valu en 2014 au Point Malin le label SPRO émanant de la Région. Il reconnaît son utilité sur le territoire et l'habilité à recevoir la partie « hors quota » de la taxe d'apprentissage.

**Adresse : 6 rue de la Tuilerie, 81290, Labruguière.
Tél. 05 63 73 30 14.**



Gilles Turlan,

Conseiller départemental des Portes du Tarn, en charge de l'insertion

Le Programme départemental d'Insertion Sociale et Professionnelle s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La spécificité, dans notre Département, est qu'il s'appuie sur le maillage très dense du tissu associatif et sur les territoires. Ainsi, il propose à la personne en difficulté des orientations adaptées à sa situation du moment, mais également proches de chez elle. Cette dimension est importante, notamment dans le milieu rural. Redonner de la confiance à des personnes en levant un à un les obstacles à la recherche d'emploi, puis leur redonner un but à travers des formations professionnelles, sont des missions qui relèvent de la solidarité et de la citoyenneté. Le Département lance en ce moment un nouvel appel à projets, qui permettra à tous les opérateurs locaux - associations d'insertion, chantiers d'insertion, entreprises d'insertion - de proposer des actions à mener pour atteindre ces objectifs. Car une fois réglées les problématiques sociales, c'est bien vers l'objectif économique - permettre aux tarnais de retrouver un emploi - que ce programme départemental d'insertion est construit. »

« Ensemble pour l'emploi » pour les diplômés

L'association est née en mai 2011 à Lasgraisses, avant de s'installer en janvier 2017 à Albi. Signe particulier, elle accompagne dans et vers l'emploi des personnes diplômées : Bac + 2 au moins et souvent plus (licence, master, quelques doctorants), qui selon Sylvie Bonnet, chef de projet « *ont beaucoup plus de difficultés qu'on ne pense à trouver de l'emploi, et ne sont pas toujours préparées pour cela* ». Ensemble pour l'emploi accueille pendant 6 mois de petits groupes de 12 personnes maximum, sur un programme en 6 modules :

- motivation personnelle : dédramatisation, gestion du stress ;
- métiers, positionnement et compétences : on répertorie les activités sur le territoire,

- de l'agriculture aux technologies de pointe ;
- recherche d'emploi : travail sur le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche
- communication : présentation de son projet, prise de parole, jeux de rôles
- immersion professionnelle en entreprise : deux fois dans les 6 mois, pour se confronter à son choix professionnel, le valider ou en changer ;
- projet autonome d'équipe : pour fédérer le groupe sur un projet commun, avec répartition des rôles, établissement d'un planning, d'un budget (en 2015 soirée des ambassadeurs, en 2016 : les arts ensemble (expo-vente, soirée apéro-concert)).

Les participants ont un entretien individuel par semaine et un en groupe. En 2016, Ensemble pour l'emploi, avec 3 salariés, accueillait 47 personnes en dispositif d'accompagnement. Plusieurs ont intégré un emploi.

Tél. 06 31 78 76 30



Ph. CPIE des Pays tarnais

« Verso » dix ans par et pour le bâtiment

Ce chantier d'insertion, crée en 2006, a pour cœur de métier le bâtiment. Il mène des activités d'utilité sociale non-concurrentielles avec les entreprises. Verso vient en support technique de petits travaux pour les collectivités (murs, puits, lavoirs) et plutôt sur des opérations d'embellissement (piquage et rejointoiement du mur du cimetière des Planques à Albi). Son territoire correspond surtout à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, où la desserte par des transports en commun facilite la mobilité des salariés en insertion. On y acquiert les contraintes du monde du travail : ponctualité, respect

des consignes de travail et de sécurité, du rapport hiérarchique, du cadre de travail (contrat, règlement intérieur). Le chantier est encadré par un chef d'équipe bâtiment. Verso est conventionné, soutenue par le Fonds Social Européen, et peut accueillir 9 personnes en insertion (ETP). L'association, dirigée par Marie-Amélie Cochen, est partenaire de la Fédération du Bâtiment, des entreprises et des agences de travail temporaire. Elle a suivi 124 salariés, dont 113 sont sortis et 70 insérés durablement sur le marché de l'emploi. Verso a réalisé 88 chantiers, représentant 561 semaines de travail.

**Adresse : 23 bd Lacombe 81000, Albi.
Tél. 06 21 89 43 19.**



Ph. Fotolia - pressmaster

Christine, la confiance retrouvée après l'épreuve

Elle a 39 ans, elle est divorcée et mère d'une famille nombreuse. Elle est arrivée à Castres avec ses enfants, sans connaître personne. « J'avais été commerçante pendant 10 ans, puis ma vie a basculé. J'étais enfermée à la maison, j'avais perdu jusqu'aux bases du langage. C'est l'assistante sociale qui m'a

orientée vers le Centre Social de la CAF, à Lameilhé ». Là, elle va passer six mois, de novembre à mai, à raison d'une matinée puis deux par semaine. « Elle a un autre nom, mais moi je l'appelle : formation de reprise de confiance en soi ». Les intervenants se relaient pour convaincre le petit groupe de 7 personnes que l'on peut trouver du temps pour s'occuper de sa famille tout en travaillant, Christine sort de sa coquille. Elle fait « sauter

> Une personne seule, sans aucune ressource et qui paie des frais pour un logement, perçoit 470,95€ par mois, auxquels peuvent s'ajouter des aides pour le logement, mais à concurrence d'un plafond.

les barrières mentales », avec l'aide de Brigitte Arson, qui, au terme de plusieurs étapes, la prépare aux entretiens d'embauche. Christine commence par faire des extras dans le service et la restauration, puis elle est embauchée chez un traiteur, avec des horaires adaptés. Au sein du Centre Social, elle s'est même fait quelques amis. « La formation, ça sert aussi à ça ».

Friperie itinérante relais familles, au-delà du vêtement, le lien social

En 2011, la **Fédération départementale familles rurales** a créé ce service de proximité pour rompre l'isolement et animer les territoires ruraux. Un camion itinérant dessert des petites communes (Trébas, Alban, Brassac, Saint-Pierre-de-Trivisy, Valence) les jours de petits marchés. Les vêtements proposés (provenant de dons et triés à la boutique de Marssac par des bénévoles) servent de support au lien social. Le stand tenu par Nadège Fabre et Christelle Artuso devient un lieu d'écoute, autour du café de bienvenue. Chacun se présente sous son prénom, cet accueil informel et sans exigences donne une liberté à la parole et à l'échange. « On prend en compte leurs difficultés, leurs projets, parfois leurs souffrances. La semaine suivante, on reprend le récit où on l'a laissé ». Ainsi s'établit un climat de confiance. La permanence, à Trébas et Valence, accueille aussi quatre bénévoles orientés par les assistantes sociales, et pour qui la Friperie Itinérante est un lieu d'engagement. Leur bénévolat est reconnu



Ph. Fotolia - redaktion93

dans le contrat d'engagements réciproques. Un élément pour retrouver confiance en soi et une place dans le village.

Tél. 05 63 54 15 44
lafriperieitinérante@famillesrurales.org

Le Département contribue à l'enquête publique sur la 2x2 voies : Castres-Mazamet – Toulouse

Depuis 20 ans, le Département du Tarn attentif à l'intérêt du bassin de vie de Castres-Mazamet agit régulièrement et avec détermination en faveur de son désenclavement.

La mise en œuvre d'une 2X2 voies est indispensable au développement et à l'aménagement équilibré de notre territoire. Dans cet objectif, l'Assemblée départementale s'est toujours montrée favorable à la réalisation d'une liaison structurante permettant d'y parvenir dans sa globalité le plus rapidement possible.

De manière volontariste, puisque les routes nationales n'entrent pas dans son champ de compétence, le Département a toujours participé à l'aménagement de la RN126 entre Castres et Toulouse, en disant en **2007**, puis en **2009** et le confirmant en 2013 que, qu'elles que soient les modalités de réalisation retenues par l'Etat (aménagement en concession ou maîtrise d'ouvrage publique), il apporterait toujours son soutien et sa contribution financière.

Plus de 12 millions d'euros ont déjà été consacrés à l'amélioration et à la sécurisation de la desserte de ce bassin d'emploi, au titre de différents contrats de plan :

- la Rocade de Castres (section centrale) réalisée à 2X1 voie, pour un coût total de 15,7 M €, avec une participation départementale de 1,4 M €, en 1996 ; la section Sud Est de la Rocade ;
- la déviation de Soual, pour un coût total de 12,9 M €, en 2000 ;
- la déviation de Puylaurens, pour un coût total de 45,2 M €, avec une participation départementale de 9 402 000 € en 2008 ;
- la déviation de Saint-Alby (itinéraire court), pour un montant de 7,7M €, avec une participation départementale prévisionnelle de 700 000 €.
- le Département a participé aux études nécessaires en vue de la DUP d'aménagement en 2X2 voies à hauteur de 560 000 €.

[À noter que l'achèvement de la déviation de Saint-Alby (itinéraire long) figure toujours parmi les engagements au titre du Contrat de Plan Etat Région en cours pour un montant de 9M€ avec une participation du Département à hauteur de 970 000€]



En novembre 2006, invoquant ses contraintes budgétaires qui rendaient impossible la réalisation à court ou moyen terme, l'Etat a fait l'hypothèse d'une réalisation accélérée de l'ensemble de la liaison par une concession autoroutière, abandonnant de fait le projet de doublement de RN126 existante et gratuite, un choix pour lequel l'assemblée départementale avait jusque-là privilégié les initiatives auprès des différents gouvernements qui se sont succédé.

Devant les retards accumulés, la contribution au débat public sur la 2X2 voies Castres-

Mazamet-Toulouse, adoptée **le 2 octobre 2009**, précisait que « si la mise en concession est le moyen d'y arriver, nous ne pouvons que soutenir la réalisation de l'autoroute ».

Lors de sa venue dans le Tarn en **mai 2013**, le Président de la République s'est dit sensible au désenclavement routier du bassin Castres-Mazamet. Les travaux de la commission « Mobilité 21 » sont venus conforter la décision prise par le gouvernement de retenir ce projet parmi les priorités d'aménagement de la RN126.



En janvier 2014, le Préfet de Région, précisant que le projet d'aménagement de la RN126 entre Castres et Toulouse était d'un coût annoncé estimé à 500 M € TTC identique dans les 2 cas, de concession ou de maîtrise d'ouvrage publique, a alors saisi les collectivités locales concernées pour connaître leur intention sur le mode de portage du projet, en se déterminant sur l'alternative suivante :

- soit « l'aménagement sous maîtrise d'ouvrage publique qui permet de réaliser d'ici 2022 la mise à 2 X 2 voies de la section comprise entre Castres et Soual et de préparer l'aménagement à 2 X 2 voies du reste de l'itinéraire. L'aménagement complet est envisagé à l'horizon 2030 » avec une part à charge des collectivités locales estimée à 275 M € TTC.
- soit : « l'aménagement en concession qui permet d'envisager une mise à 2 X 2 voies complète de l'itinéraire début 2020 » avec une participation estimée à 90 M € HT pour les collectivités locales.

Au vu de ces éléments, **le 28 février 2014**, l'Assemblée départementale a voté par 42 voix sur 46 suffrages exprimés pour la réalisation sous forme de concession en indiquant qu'il s'agit de « la meilleure solution pour respecter l'engagement de service en 2022 et s'assurer de la sécurisation des financements ».

Enquête publique, mode d'emploi

Le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de Haute-Garonne, et le Préfet du Tarn ont fixé par arrêté du 27 octobre 2016 les modalités d'organisation de l'enquête publique sur le projet d'autoroute Castres-Toulouse ainsi que sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées par le projet.

Cette enquête se déroule jusqu'au lundi 23 janvier 2017 inclus. Le dossier d'enquête et des registres seront mis à disposition du public dans les 24 communes concernées par le tracé. Un registre électronique, accessible à partir des sites Internet de l'État en Haute-Garonne (www.haute-garonne.gouv.fr) et dans le Tarn (www.tarn.gouv.fr), sera également mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

La commission d'enquête, composée de 5 membres désignés par le Président du Tribunal administratif de Toulouse, tiendra 29 permanences pour accueillir le public durant l'enquête. L'arrêté prescrivant l'enquête publique détaille la liste des 24 communes concernées par le tracé et les modalités pratiques de l'enquête publique : lieux de consultation du dossier, le recueil de l'avis du public et les lieux et horaires de permanence.

Il est consultable sur les sites de l'État en Haute-Garonne (www.haute-garonne.gouv.fr) et dans le Tarn (www.tarn.gouv.fr/liaison-autoroutiere-castres-toulouse-arrete-a5319.html).

REGISTRE NUMERIQUE
REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

> Aujourd'hui, dans le cadre de l'enquête publique, le Département réaffirme la nécessité d'une desserte efficace du bassin d'emploi de Castres-Mazamet et confirme son soutien au projet, qui apparaît à ce jour comme la solution permettant la mise en service la plus rapide et la plus globale.

Le projet Interc'Eau Sud-Ouest tarnais

une prouesse technique
et un projet solidaire au
service du territoire



Ph. IEMN

Un Département concerné par la politique de l'eau

Depuis de nombreuses années, le Département du Tarn mène une réflexion approfondie sur l'organisation de la desserte en eau potable sur son territoire. Cette politique volontariste s'exprime par l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel visant à la protection des captages, le traitement de l'eau avant distribution publique, l'interconnexion des réseaux. Elle s'accompagne par la mise en œuvre d'un programme d'aide financière incitatif en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ces actions visent à améliorer les conditions d'accès, pour chaque tarnais, à une eau de bonne qualité et sans risque de pénurie. Elles contribuent également à moderniser l'organisation des services publics auprès des usagers tout en maîtrisant le prix de l'eau.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet Interc'Eau Sud-Ouest tarnais, qui constitue l'un des chantiers les plus ambitieux menés actuellement sur la région en matière d'adduction en eau potable.

Les origines du projet Interc'Eau Sud-Ouest tarnais

L'Interc'Eau Sud-Ouest tarnais a pour origine le constat fait par plusieurs collectivités tarnaises que les captages et les moyens de production dont elles disposaient localement ne garantissaient plus les objectifs de qualité ou de quantité disponibles qu'elles s'étaient fixés pour alimenter dans de bonnes conditions leur population. A l'issue d'une étude engagée en 2012 par le Département du Tarn, **la ville de Graulhet et les syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable de Vielmur, Saint-Paul et du Pas du Sant, soit 27 communes au total, ont convenu de l'intérêt de s'associer pour mutualiser leur mode d'approvisionnement en eau.**

Le choix de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN) est rapidement apparu comme la solution technique et financière la plus convaincante, répondant aux préoccupations majeures que sont la mobilisation d'une ressource abondante et d'excellente qualité, et la garantie d'une desserte pérenne, adaptée à la dynamique de l'aménagement des territoires concernés. Ce projet a fait l'objet d'un financement exceptionnel et solidaire. Sur les 13,5 millions

d'euros d'investissement public, les aides cumulées du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne représentent plus de 8,3 millions d'euros (**dont 1,17 pour le Département du Tarn**).

Sur le plan opérationnel, la maîtrise d'ouvrage globale des travaux a été confiée à l'IEMN, qui rétrocèdera le patrimoine constitué aux collectivités distributrices. L'exploitation future de la maille réalisée sera déterminée à l'issue du choix de la gouvernance locale du service public de l'eau, tel que le prévoit la loi NOTRe sur la réforme des collectivités territoriales. La fin des travaux est prévue fin 2017.

En chiffres, l'Interc'Eau Sud-Ouest Tarnais c'est :

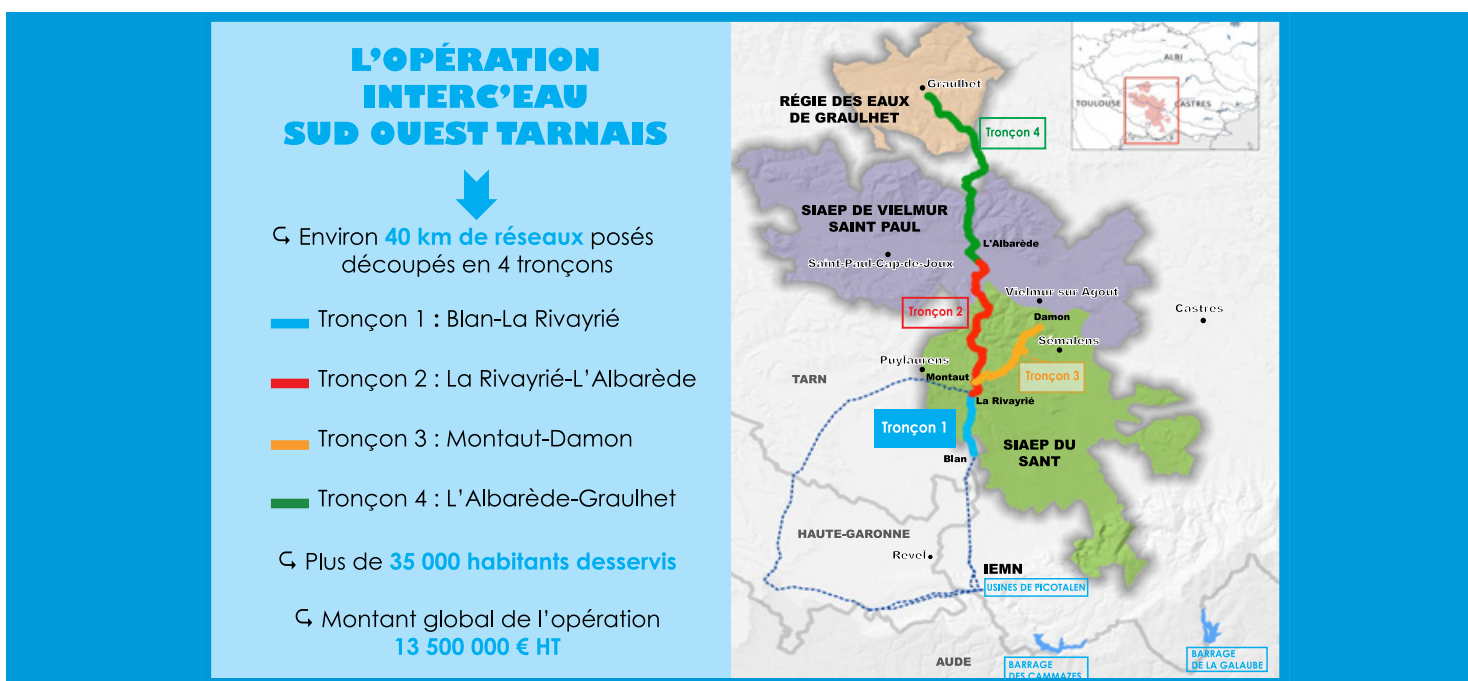
- Plus de 35 000 habitants desservis
- 40 km de réseaux d'adduction
- 6 200 tuyaux posés
- Un investissement public de 13,5 millions d'euros



Laurent Vandendriessche,
conseiller départemental
La Plaine de l'Agout

« Interc'eau est le parfait exemple d'une collaboration efficace entre 4 structures syndicales. L'objectif initial était de cesser les captages d'eau en plaine, nécessitant un traitement important du fait de la présence de nitrates. Il fallait sécuriser l'approvisionnement, c'est pour cela que nous nous sommes tournés vers l'Institut des eaux de la Montagne Noire (IEMN), qui fournit, grâce

aux barrages des Cammazes et de La Galaube, une eau d'excellente qualité sanitaire. L'IEMN, qui est né de la volonté politique de 3 départements (Aude, Haute-Garonne et Tarn), maîtrisera le captage de la distribution sur ce bassin versant. Le Conseil départemental du Tarn participe à la gestion de l'IEMN, lequel s'est tourné vers les collectivités et l'Agence de l'eau pour obtenir les subventions nécessaires à un tel projet qui irrigue une bonne partie du territoire tarnais. Selon les études hydrauliques, la ressource en eau sera suffisante pendant une cinquantaine d'années. »



Le détail de l'opération :

Sur le plan pratique, l'opération Interc'Eau se fractionne en 4 phases :

- 1^{re} phase : le renforcement sur 4,7 km de la canalisation d'adduction en provenance de la station de traitement de l'IEMN, véritable « nourrice » du territoire à desservir,
- 2^e phase : la pose de 12,7 km de canalisations permettant d'acheminer l'eau jusqu'à la commune de Guitalens - l'Albarède, qui constitue l'entrée du syndicat de Vielmur Saint Paul,
- 3^e phase : réalisation d'une antenne de 8 km permettant la desserte du syndicat du Sant par l'intermédiaire de la commune de Sémalens,
- 4^e phase : l'achèvement du projet par une liaison de 15 km avec le réseau de distribution de la ville de Graulhet.

L'IEMN, témoignage de l'action publique départementale au service de l'intérêt général

L'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN) est une structure interdépartementale créée en 1948 par la volonté commune des Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn d'améliorer les conditions de vie dans la région du Lauragais, notamment en matière d'eau potable. Elle alimente déjà 200 000 habitants à partir des barrages des Cammazes et de la Galaube qui représentent à eux seuls un réservoir de 26,6 millions de m³ d'eau situé dans un environnement préservé, au cœur de la Montagne Noire. Ce patrimoine lui permet de répondre simultanément sur les trois départements aux différents enjeux que sont l'alimentation humaine, l'irrigation, mais aussi la navigation sur le Canal du Midi.

L'Essor maraîcher Tarn et Dadou

un espace test pour le maraîchage bio

« Le contexte était favorable, il y avait du foncier disponible, adapté au maraîchage, plat et irrigable... » Claudette Formantin, qui a en charge la responsabilité de l'endroit, était déjà là en 2012 quand la communauté de communes Tarn et Dadou portait l'Essor Maraîcher sur les fonds baptismaux. Et au début de l'année 2013, la « couveuse » accueillait ses trois premiers pensionnaires. Implanté à proximité du chemin Toulouse à Gaillac, l'Essor maraîcher offre à ceux qui font le choix de s'y installer pendant un à trois ans de parfaites conditions pour développer leur projet professionnel, exclusivement en Bio. « Nous travaillons sur l'échange d'expériences entre les porteurs de projet, explique Claudette Formantin. Elle sont là pour préparer leur projet, il y a une vraie complémentarité elles, de l'émulation et non pas de la concurrence, car bien souvent elles ne se positionnent pas sur les mêmes choix de variétés de légumes ou sur les mêmes créneaux de commercialisation de leurs récoltes. »

Pour ce faire, l'Essor Maraîcher met à disposition de chaque maraîcher une unité de production composée de serres de 500 mètres carrés chacune, d'un hectare de terre en plein champ irrigué, mais aussi de local de stockage des récoltes et tout le matériel nécessaire à l'activité. Ils bénéficient bien sur l'appui technique et les compétences de Claudette Formantin laquelle, outre la gestion du lieu, assure un rôle de coordination entre les différents partenaires et intervenants : la Chambre d'agriculture du Tarn pour le suivi technique phytosanitaire, l'ADEAR pour les plant de culture ou l'INEOPOLE de Brens pour l'accompagnement des futurs maraîchers en comptabilité et gestion.

Claudette Formantin récuse le terme de couveuse (la seule de ce type dans le Tarn, d'autres sont envisagées), quand il s'agit de définir l'Essor maraîcher : « Je préfère Espace test, assure t'elle. Les maraîchers sur le site bénéficient d'un contrat d'appui au projet d'entreprise. Ils ont une couverture sociale et leurs revenus dépendent de ce que dégage leur activité. Ils sont déjà dans un niveau de décision similaire à celui d'un chef d'entreprise. Leur responsabilisation est le but. Ils ne sont pas là par défaut, c'est un

choix de vie, car c'est un métier très exigeant. Chacun avait un métier avant d'entreprendre une formation à l'INEOPOLE de Brens et de venir tester leur projet professionnel ici pour 3 ans. » Des projets et des convictions... « Ils sont aussi ici pour défendre l'idée d'un modèle agricole, le bio, donner un sens à leur travail sur un plan social, environnemental, économique, à l'échelle humaine. Et, poursuit Claudette, ils ont des solutions à inventer tous les jours, tant dans l'organisation de leur activité, que leur adaptation aux conditions et au climat. Leur métier est en mouvement perpétuel. »

> Défendre l'idée d'un modèle agricole, le bio, donner un sens à leur travail sur un plan social, environnemental, économique, à l'échelle humaine

Enfin, le maraîcher est libre de ses choix pour ses débouchés. Il n'y a pas de point de vente sur le site de la route de Viars et chacun travaille sur ses circuits de commercialisation. Les marchés bio, bien sûr, mais aussi les AMAP, les restaurateurs, les épiceries bio, les cantines scolaires. Travailler avec des semi-grossistes bio pour répondre à la demande de produits bio tant sur le plan local que départemental est aussi privilégié. De quoi donner une crédibilité accrue à l'Essor maraîcher et ses productions bio.

**1200 route de Viars, 81600 Gaillac.
Tél. 09 80 78 12 93**



Asseoir un projet et développer le commercial

« L'intérêt de passer par la couveuse est de pouvoir tester nos projets en minimisant les risques financiers et en bénéficiant d'appuis techniques pour sécuriser notre installation. » Corinne attaque sa troisième année à l'Essor maraîcher de Tarn et Dadou, après avoir suivi une formation à l'INEOPOLE de Brens, choix d'une nouvelle orientation professionnelle. « La première année ici est celle de la découverte, on pose le projet que l'on veut réaliser plus tard. A la fin de la première année on sait où on veut aller. La deuxième année, on finalise le projet, on développe le commercial, on cherche des circuits de distribution, des débouchés » Pour Corinne, qui quittera bientôt l'Essor maraîcher pour installer ses serres du côté de Loupiac, la vente passe par le marché bio de Gaillac et par un réseau de distribution auprès des particuliers « La troisième année est celle du départ et de l'installation », et du grand saut vers une activité qu'elle a orienté comme elle le souhaitait.



Conservatoire de musique et de danse du Tarn

la musique et la danse à portée de chacun

Chaque semaine, 2000 tarnais, jeunes mais aussi adultes, bénéficient des cours prodigués par les 95 enseignants du Conservatoire de musique et de danse du Tarn. De la musique (de l'éveil musical au travail de composition et d'arrangement en passant par la formation et l'analyse musicale) certes, mais aussi de la danse (enseignement spécialisé et culture chorégraphique), de l'éducation artistique destinée au public scolaire et le soutien aux

ensembles amateurs sont proposés au Tarnais. Mais le Conservatoire, présidé depuis onze ans par Laurent Vandendriessche, conseiller départemental du canton Plaine de l'Agout, réfute la connotation élitiste souvent associée ce genre se structure. « *Le CMDT assume trois missions* », explique Philippe Ferreira, son directeur général. « *La première est bien évidemment relative aux enseignements artistiques de la musique et de la danse, avec une grille tarifaire modulée permettant de s'ouvrir à toutes familles. En effet, l'enseignement artistique doit intégrer l'éducation du citoyen en devenir qu'est l'élève du Conservatoire. La seconde mission est liée à l'éducation artistique et culturelle notamment au travers d'actions en milieu scolaire. Enfin, la troisième mission est le soutien à la pratique des musiciens amateurs. Nous sommes ainsi partenaires de 14 chœurs d'adultes et ensembles musicaux. Ces trois missions démontrent que le Conservatoire est un outil très démocratique et porte son action au delà de la seule mission d'enseignement artistique spécialisé* ».

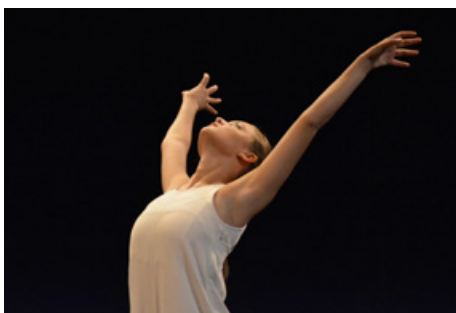
En outre, le Conservatoire est partenaire de l'Éducation Nationale et de l'ADDA du Tarn dans diverses actions en musique, en danse, notamment pour les collèves au travers du dispositif des « collèves qui chantent », impli-

> Le Conservatoire porte son action au delà de la seule mission d'enseignement artistique spécialisé



quant 12 collèves du Tarn et 4 spectacles programmés sur Albi, Castres, Gaillac et Rouffiac. Les collèves de Graulhet, Labruguière et Mazamet (Jean-Louis Etienne) bénéficient quant à eux de classes à horaires aménagés

pour le chant, une série d'actions en milieu scolaire sont aussi réalisées en partenariat avec une douzaine de communes tarnaises. Il existe aussi des rencontres départementales de la danse, qui se déroulent traditionnellement en fin d'année scolaire en mai et juin, sur différents lieux du département (Albi, Cap découverte, Castres, Gaillac, Graulhet, Mazamet).



Structures adhérentes :

Albi, Carmaux, Gaillac, Graulhet, Cordes, Réalmont, Brassac, Montredon-Labessonnié, Vabre, Communauté d'agglomération Castres-Mazamet, Communauté de communes des Monts d'Alban et Villefrancois, Communauté de communes Tarn Agout, Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, Département du Tarn.

Le Conservatoire en chiffres

2000 élèves, 15 antennes, 200 communes, 95 enseignants pour 50 disciplines, 4 millions d'euros de budget.

Le parcours danse au musée

Le Conservatoire, le musée Toulouse-Lautrec à Albi, le musée Goya à Castres, l'ADDA du Tarn et la ligue de l'enseignement (FOL81) s'associent et proposent un parcours appelé « Danse au musée ». Ils accueillent des scolaires allant de la maternelle au CM2 et sont ouverts aux classes de collèves (calendrier 9 au 31 janvier 2017). Ce sont des parcours multiformes : visite accompagnée, atelier de pratique danse, spectacles pour susciter d'autres regards sur la danse et les œuvres plastiques. Des artistes et professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn sont invités à créer des petites formes dansées au Musée dans les ateliers pédagogiques ou sur scène.

Sur les traces du petit train de Lacaune...

De Castres à Lacaune, en passant par Vabre et Brassac, l'ancienne voie ferrée du « petit train », fermée depuis 1962, demeure toujours inscrite dans la mémoire collective. En conduisant jusqu'au cœur des monts de Lacaune à travers les vallées de l'Agout et du Gijou, cette traverse paysagère égraine aussi l'histoire de la montagne...

Epousant le contour sinueux des vallées montanholes, courant en balcon sur les rivières, l'ancienne voie ferrée s'engage parfois au creux de profondes tranchées taillées dans la roche, sous la voûte d'un tunnel comme sur quelque viaduc enjambant un ravin... Sur les hautes terres tarnaises, dans un enchevêtrement de versants forestiers dominés par les molles ondulations des sommets, son parcours, inscrit en marge des sentiers battus, conserve toujours un caractère sauvage...

Dans les années 1990, l'ancienne voie ferrée du fameux petit train, dégradée, embroussaillée, a fait l'objet, sous l'égide du Département, d'une ouverture en chemin de randonnée (opération réalisée par le CPIE des pays tarnais) Son inscription au Plan départemental de Randonnée a permis d'en protéger une majorité de son emprise. Plus récemment, **dans le cadre de son programme de développement de voies vertes, le Département a aménagé un tronçon de voie ferrée de 6 Km de Viane au Pont de Carausse (Lacaune) Cet automne, il a engagé le prolongement de la voie jusqu'aux portes de Lacaune avec un nouveau chantier de 6 km de voies supplémentaires.**

Les travaux d'aménagement sont réalisés en direct par les Services du Département en lien étroit avec la Commune de Lacaune. Le pilotage en est assuré par Fabrice Planty (Direction de l'Environnement) et la réalisation par les techniciens du Parc Routier de la Direction des Routes) Le contexte montagnard, avec ses conditions climatiques, a nécessité de bien appréhender et traiter différentes problématiques spécifiques : La gestion des bas-côtés parfois très forestiers par une action préalable d'élagage, l'anticipation des phénomènes de ruissellement par divers travaux d'hydraulique (fossés,



traversées d'évacuation des eaux, assainissement de la plate-forme) la gestion adaptée de la traversée de parcs d'élevage en relation avec les agriculteurs ; **la mise en sécurité et l'équipement spécifique d'une grotte occupée par une population de chauves-souris...** Pour le revêtement de l'emprise, le sable compacté, habituellement utilisé sur les voies vertes tarnaises, a dû céder la place à une bicouche offrant plus de garanties face aux phénomènes de ravinement superficiel.

Au final, depuis Viane, ce sont 12 km de voie verte qui seront ouverts, en 2017, aux habitants des monts de Lacaune et aux touristes. Il s'agit là de l'un des parcours les plus pittoresques de cet ancien périple ferroviaire. Le site du méandre du Gourp Fumant où s'enchaînent tunnels et viaducs en est le plus emblématique... L'itinéraire, en pente régulière, permet aussi de côtoyer et d'accéder à divers lieux particulièrement attrayants... Depuis les vieilles pierres du village de Gijounet, bien calé dans une boucle du Gijou, aux dorsales forestières du bois de Luc aux bruyères des landes rocailleuses de Roquenièrre et ses éperons rocheux ; des pâtures de La Colombière et de Farayruc jusqu'à la cité Lacaunaise et ses bâtisses aux reflets d'ardoise... Appuyée aux versants, la voie verte glisse dans l'épaisseur de riches sous-bois avec,

comme fil conducteur les eaux vives du Gijou ou les falaises de roches humides garnies de mousses et de lichens. La balade s'enrichit toujours de contrastes dont les reliefs montanholes ont le secret... Attentif, le promeneur pourra saisir ces moments privilégiés... Le basculement automnal des teintes forestières où le hêtre s'affirme de tous ses feux, la morsure des brises de l'hiver dans un décor figé par la neige, les tiédeurs d'un souffle naissant de l'Autan, la fraîcheur des sous-bois printaniers où s'attardent quelques lambeaux de brume, le son cristallin des eaux qui perlent sur la face des rochers, le grondement du cours d'eau gavé de pluies cévenoles... Avec, en prime, là-bas, figée sur le talus, la fine silhouette d'un chevreuil... Entre les arbres, la cavalcade d'une nuée de mésanges à longue queue, la course effrénée d'une sitelle, l'agitation d'un groupe de geais, les échos du chant d'un coucou, le long sifflement du Pic Noir... Et puis, quelquefois, à la sortie d'un tunnel, quelques vapeurs matinales montées du Gourp Fumant, s'attardent, en volutes, autour des charpentes vieillissantes du viaduc... Et si le Petit Train respirait encore...

Coût des travaux pour le Département
116 000 €, dont 35 000 € financés par
la Région Occitanie.



La Pyrale du buis présente sur le Causse de Caucalières

Les abords du causse de Caucalières-Labruguière (Espace naturel sensible du département, Zone Natura 2000, Parc naturel Haut-Languedoc) n'ont pas échappé aux

dégâts occasionnés sur les massifs de buis par les chenilles du papillon de la Pyrale. Sur la cause, la présence de papillons, en nombre, a suscité une forte inquiétude chez les habitants ; au point qu'une réunion s'est tenue, le 14 septembre 2016, à l'initiative de la commune de

Caucalières. Elle réunissait les responsables communaux, le Département, le Parc naturel Régional, la Chambre d'agriculture du Tarn et des habitants du causse. L'exposé d'une technicienne de la Fédération régionale nuisibles (FREDON) sur les menaces et les possibilités de réponse à ce problème fortement ressenti localement, a permis de jeter les bases d'un débat passionné.

Néanmoins, le fort caractère patrimonial du site, imposait de bien différencier les secteurs « à caractère naturel » des abords de lieux habitations que leurs propriétaires souhaitent préserver et sur lesquels, un accompagnement s'avère essentiel afin de privilégier une lutte biologique adaptée et ciblée sur la seule espèce de chenille incriminée.

Au titre de ses prérogatives en Espaces Naturels Sensibles, le Département a proposé de piloter sur 2016-2017, une action de prévention qui revêt aussi un caractère expérimental. Une première expertise a été menée par la FREDON, sur des sites sélectionnés autour d'habitations et l'un en milieu naturel dont les observations ont été restituées aux propriétaires et aux élus locaux. Au printemps 2017, une veille pour anticiper le retour des chenilles et un protocole d'intervention biologique permettront d'agir de la façon la moins préjudiciable à la biodiversité exceptionnelle du causse.

Au cœur de la forêt tarnaise

Concilier espace à vocation naturelle, économique, de loisirs... Un sujet d'actualité pour la CDESI

La forêt occupe quasiment un tiers de territoire tarnais, notamment dans ses zones de montagne. Si de multiples essences forestières en fondent le caractère, l'histoire rurale a laissé sur ces espaces, un maillage conséquent de chemins qui combinent avec les pistes forestières plus récentes... Les activités de loisirs, en pleine expansion, bénéficient de ce cadre attrayant ; **le Tarn compte quelques 6000 Km d'itinéraires de randonnée (Pédestre, équestre, VTT...) balisés et entretenus.**

A l'instar des espaces agricoles, les massifs forestiers sont des espaces cultivés et gérés ; la sylviculture appliquée, fut-elle patrimoniale et durable, nécessite des coupes d'amélioration et d'exploitation. Dans les forêts de production, la récolte des bois peut prendre souvent la forme d'abatages de grande

envergure. Pour mener à bien ces travaux, devenus très mécanisés, les pistes, dont c'est la vocation et les chemins constituent les voies d'accès et de vidange des bois. Il advient ainsi que ces travaux d'exploitation interrompent ou dégradent (au moins temporairement) des portions de chemins, provoquant l'incompréhension des randonneurs.

Aussi, le Département s'est saisi de cette question en activant le réseau des membres de sa CDESI* syndicat des propriétaires forestiers privés, CRPF, ONF, COFOR 81*, acteurs de la randonnée, Association des Elus du Tarn ont été réunis dans le but de **favoriser une collaboration entre tous pour anticiper, au mieux, les impacts de l'exploitation forestière sur le réseau des itinéraires.** Le groupe de travail va mettre en commun un outil d'identification des futurs chantiers d'exploitation et de présence de sentiers de randonnée



accompagné d'actions concrètes telles que des états des lieux avant travaux, déviations temporaires, signalisation, explication de la gestion forestière, restitution de l'itinéraire initial... L'ensemble de ces procédures, précisées dans un guide pratique, pourra être mis en œuvre, dès 2017, avec l'ensemble des partenaires.

***CDESI : Commission départementale des espaces, sites et itinéraires des sports de nature.**

***CRPF : Centre régional de la propriété forestière.**

***COFOR 81 : Association des collectivités forestières du Tarn.**



Divertissement(s)

En 2017, le Département du Tarn vous propose de vous divertir... C'est en effet la thématique choisie par la Conservation des musées du Tarn pour sa prochaine saison culturelle. Les Archives départementales et la Bibliothèque départementale du Tarn parti-

cipent également à cette programmation. Théâtre, opéra, divertissement et loisirs du XIX^e siècle, colonies de vacances, spectacles, arts de la rue sont autant de pistes proposées par les services culturels et patrimoniaux du Conseil départemental et par les

nombreux partenaires qui ont été sollicités. L'ensemble de la programmation sera à découvrir dans un dépliant-programme disponible au 1^{er} trimestre 2017.

Appel à témoignages

L'exposition « Les vacances de papa » qui sera présentée au Musée-mine départemental de Cagnac-les-Mines aura pour thème les loisirs des mineurs, et particulièrement leurs vacances estivales.

Le musée, en plus de la présentation d'une partie de son fonds de collection

photographique, souhaite partager ses cimaises avec les anciens mineurs. Ces derniers sont invités à se replonger dans les souvenirs de famille à la **recherche de photographies, de vidéos prises dans les années 1950 jusqu'à la fin des années 1970.** Leur témoignage est également précieux pour la qualité de cette exposition.

Si vous avez des éléments à partager sur ce thème, merci de contacter :
Véronique Malfettes, responsable du Musée-mine au 05 63 53 91 70 veronique.malfettes@tarn.fr
Sabine Boudou-Ourliac, chargée de la programmation au 05 67 89 62 02 sabine.boudou-ourliac@tarn.fr

Souscription publique au Musée Goya

Le Musée Goya de Castres souhaite enrichir ses collections en faisant l'acquisition d'une prédelle de la première moitié du XVI^e siècle du Maître d'Alcira. Cette œuvre est actuellement exposée au musée. Cette proposition d'acquisition présente un intérêt majeur pour le musée et trouverait naturellement

sa place dans la salle de la Renaissance espagnole. Le projet d'acquisition correspond à un budget de 50 000 euros. L'association des Amis du Musée a lancé une souscription ouverte à tous. Le Département, aux côtés de donateurs publics ou privés, participera à ce projet à hauteur de 5000€.

Vous êtes attachés à l'enrichissement du patrimoine muséal ? Faites de ce projet le votre, envoyez vos dons et bénéficiez d'une déduction fiscale.

Amis des musées de Castres, 8 rue Frédéric Thomas, 81100 Castres. 06 74 57 70 09 amis.musees.castres@wanadoo.fr



Hommage à Francisco Bajén



collectionneurs se sont manifestés pour prêter leurs tableaux. C'est ainsi que 70 nouvelles peintures de Francisco Bajén, inconnues du public, seront présentées. Les œuvres présentées iront de 1950 à 2004, une belle rétrospective, un enchantement, une découverte à nulle autre pareille. Un

L'Association « Les Amis de Francisco Bajén et Martine Vega » organise une exposition consacrée à Francisco Bajén aux **Moulins de l'Albigeois à Albi.** Après l'hommage rendu à Francisco Bajén, espagnol exilé républicain, en 2015 et devant le succès obtenu par les œuvres de collections privées, de nouveaux

monde de personnages qui évoquent les divertissements, les travaux des champs, les saisons, les fleurs, la vie quotidienne de la femme personnage clef de sa peinture.

**Salle des Moulins albigeois
Du 1^{er} au 26 février 2017
Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h30 – Entrée libre**

EVENEMENTS



Challenge Cabièces

Le plateau du 27^e challenge Cabièces ELA, organisé par le club de La Mygale du Séquestre, sera encore une fois exceptionnel. Tous les plus grands clubs français

de football (Paris Saint-Germain, Lyon, Marseille, Saint Etienne et bien d'autres encore envoient leurs jeunes pousses se mesurer sur les moquettes du Parc des Expositions d'Albi-Le Séquestre. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de football, à mille lieux du football spectacle, avec qui sait le bonheur de découvrir les stars de demain, **11 et 12 février au parc des expositions Albi – Le Séquestre**



Aide à la généalogie

Deux jours par mois de 13 h 30 à 17 h 30 **aux Archives Départementales,**

l'antenne tarnaise d'EGMT (animée par deux bénévoles) tient une permanence consacrée à la généalogie.

L'antenne tarnaise assure une entraide de proximité : accueil de tous les généalogistes (même non adhérents d'EGMT) pour les conseiller dans leurs recherches familiales (tarnaises ou non), les aider

à découvrir les Archives. Elle est équipée d'ordinateurs liés à internet permettant toutes les recherches et d'un appareillage spécial pour numériser les documents demandés (actes notariaux, état-civil...) par ceux qui demeurent hors du Tarn et par les « releveurs » qui enrichissent la base de relevés.

Pour contacter l'EGMT
tarn@egmt.org

Les Ptits Bouchons

Les Ptits Bouchons, 6^e édition, revient à Gaillac et aux alentours pour un concentré de musique sur 4 jours. Du **30 mars au 2 avril 2017**, Canned Heat & Ten Years After, Claudio Capéo, Tété, une soirée musiques électroniques avec Møme, artiste montant de l'électro française sont programmés à Gaillac, le point central des festivités. Des grands noms et des jeunes pousses, un



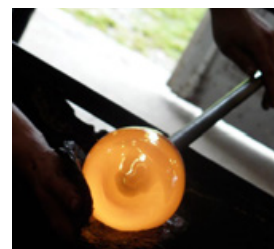
investissement total sur un territoire remarquable, voilà la recette des Ptits Bouchons !
www.lesptitsbouchons.net

Appel à candidatures pour la Biennale des Verriers 2017

Vous êtes verrier et vous souhaitez participer à la prochaine édition de la Biennale des Verriers ? Vous pouvez télécharger sur le site du Musée/Centre d'art (www.museeverre-tarn.com) le formulaire de candidature et envoyer votre dossier complet : soit en version papier, à l'adresse du siège de la Communauté de communes

(Communauté de communes Carmausin-Ségala Musée / Centre d'art du Verre, 2 rue du Gaz, 81400, Carmaux), soit en version numérique par à I.marchand@3c-s.fr Cependant, il est préférable d'envoyer vos catalogues ou dossiers photos par courrier pour faciliter la sélection par le comité.
Date limite d'envoi des dossiers : 15 avril 2017

Contact : Laurence Marchand, coordination Biennale des Verriers
05 63 80 20 57



GASTRONOMIE

La Corbeille du Ségala



Au départ, ils étaient une dizaine de producteurs implantés dans le Carmausin et l'Albigeois qui partageaient des valeurs communes de terroir, saveurs et circuit court. La question était de trouver comment aller à la rencontre des consommateurs, de façon organisée et concertée. "La Corbeille

du Ségala" voit le jour en 2011, à l'initiative de Dominique Massié, Christophe Ricard et Philippe Rieunau, avec la création du marché de producteurs au tout nouveau camping d'Albi, pendant les deux mois d'été.

Aujourd'hui, la Corbeille du Ségala est installée au Garric. Les producteurs se relaient au magasin 4 demi-journées par semaine : les mardi,

mercredi et vendredi, de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h. Ils vous accueillent dans un magasin aménagé pour mettre en valeur le terroir tarnais dans un environnement actualisé.

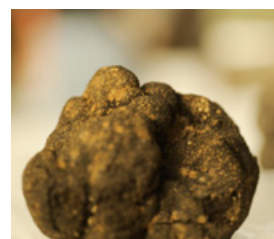
La Corbeille du Ségala
72 Route Nationale
81450 Le Garric
Tél. 05 63 36 56 80
www.lacorbilledusegala.fr

Fête de la truffe

Pour la onzième fois, le village de Villeneuve sur Vère sera le théâtre de la fête de la truffe, qui réunit producteurs de la tuber melanosporum. Toute la journée, démonstration de cavage, vente à emporter de produits du terroir, d'artisanat tarnais et végétal, mais aussi et surtout marché aux truffes, contrôlées et vendues aux détails. Sans oublier la fameuse omelette parfumée à la

truffe qui fait le bonheur de tous les gourmets.

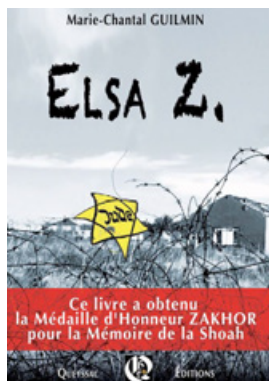
Le 5 février à Villeneuve-sur-Vère.



Un de Carmaux – JACQUES GOULESQUE

Ancien instituteur, fils et petit-fils de mineur, maire de Carmaux, conseiller général, Jacques Goulesque a toujours eu l'âme poétique. Il a éprouvé le besoin d'écrire ses émotions à la plume sur un cahier d'écolier. Les pages de sa vie sont dans ce recueil.

Les éditions du Bord du Lot. 15 €



Elsa Z – MARIE-CHANTAL GUILMIN

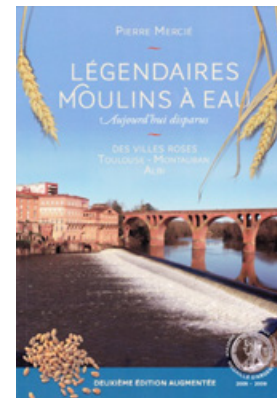
L'histoire de la petite juive Elsa Zilberbogen, cachée en France, en Belgique, pendant la Seconde guerre mondiale et surtout à l'école Notre-Dame de Mazamet. Marie-Chantal Guilmin raconte la vie de cette petite fille native de Varsovie. **22 €**

Editions Hugues de Quaysac.

Légendaires moulins à eau – PIERRE MERCIÉ

Reconstituée à base d'archives, dont une partie importante est inédite, l'histoire d'une soixantaine de moulins, se déroulant du XIème siècle jusqu'à nos jours, est contée dans ce livre avec force détails et anecdotes.

Pierre Mercié
12 Impasse des Tournesols
31150 Bruguères



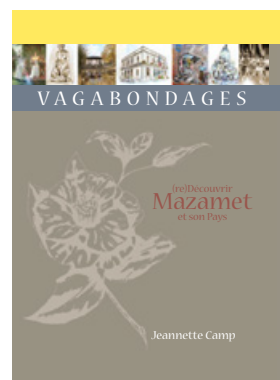
pierre.mercie@wanadoo.fr
29,90 €

Vagabondages – JEANNETTE CAMP

Avec pour protection et seul horizon la Montagne Noire et pour évasion le souffle du vent d'Autan, Jeannette Camp apprit dès l'enfance à faire glisser et crisser les crayons sur le papier.

Sa passion de l'art, elle voulut très vite la partager et la transmettre lors d'animations en ateliers associatifs et scolaires : cultiver, se cultiver, tout en cultivant son jardin.

En apposant des verbes et des mots aux images du



passé, Jeannette, lors de ses "vagabondages" en terre mazamétaine, vous accompagne vers l'avenir...

Auto-édition (renseignement au 05 63 61 52 92) 42 €



Ayanga – JOËL ESPIÉ

Le photographe tarnais Joël Espié nous fait voyager dans l'univers passionnant du nomadisme mongol, qui a su préserver toute son authenticité. Il nous invite à découvrir deux traditions de vie millénaire.

Cet ouvrage témoigne de la relation exceptionnelle que l'homme a su instaurer avec le monde animal et la nature.

45 €, Edité à compte d'auteur Contact : 06 77 33 92 86



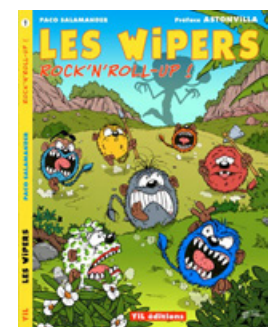
La Revue du Tarn – HIVER 2017

Un numéro d'hiver entièrement consacré au patrimoine tarnais et réalisé avec la participation de la Conservation départementale, des Archives du Tarn ou encore du CAUE. En attendant le numéro de printemps consacré à Emile Combes et la laïcité. Avec, toujours, les mêmes chroniqueurs et les mêmes rubriques liées à l'actualité culturelle tarnaise.

15 €. Archives Départementales, 05 63 36 21 00.

Les Wipers – PACO SALAMANDER

Les Wipers sont de petites boules de poils qui vivent dans la nature sur une planète qu'on appelle encore la Terre, à une époque lointaine où l'humain, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existe plus depuis des lustres. Ces bestioles sont douées de la parole puisque ce sont des Toons ! Mais ce n'est pas tout : elles ont aussi une forme d'intelligence qui les rendent tantôt affect-



tueuses, audacieuses, colériques, mélancoliques, hargneuses, crapuleuses, insolentes ou pire encore... Pour la commander, rendez-vous sur www.wipytoys-studio.com/ ou auprès de l'éditeur.

Editions YIL, 17 €

Les gentilshommes verriers de la Montagne Noire - COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE

La nouvelle parution jeunesse sur les gentilshommes verriers de la Montagne Noire est disponible depuis le 20 novembre dernier, très fraîchement sortie des presses !

Le Comité départemental d'archéologie prend dès à



présent vos commandes par courrier électronique : **cdatarn@free.fr 10 €**



TARN, CŒUR D'OCCITANIE

TARN, CÒR D'OCCITANIA

Depuis plus d'un millénaire, les Tarnais ont un cœur occitan qui bat fort. Aujourd'hui, la dénomination de notre nouvelle Région rappelle que l'Occitanie a le Tarn en son cœur. Forte de 400 structures adhérentes, la marque territoriale *Tarn, cœur d'Occitanie* doit faire face à de nouveaux enjeux en valorisant les acteurs locaux de la marque tout en établissant des passerelles vers les partenaires de la Région.

Visite cantonale de la plaine de l'Agout : à la rencontre du Tarn cœur d'occitanie

À l'initiative de **Catherine Rabou** (déléguée à l'occitan et à la lecture publique) et de **Laurent Vandendriessche**, Conseillers départementaux de la Plaine de l'Agout, une visite cantonale à laquelle étaient conviés les 25 maires du territoire s'est déroulée le 13 octobre. Accueillis en Mairie de Sémalens, ces derniers se sont d'abord vus présenter les problématiques économiques actuelles par Cécile Jouffron, Directrice du développement au Département du Tarn. Les enjeux culturels et territoriaux de la marque *Tarn, Coeur d'Occitanie* leur ont ensuite été exposés par Philippe Sour, chargé de mission culture occitane au Département du Tarn.

10 % des communes tarnaises sont en effet actuellement adhérentes à ladite marque du fait leur engagement à promouvoir leur territoire et la culture occitane par différentes actions : panneaux d'entrée d'agglomération en occitan (150 communes en sont dotées grâce au financement départemental), concerts, spectacles et animations bilingues, fourniture de documents sur le patrimoine occitan ou encore sensibilisation à l'occitan au travers des activités périscolaires.

L'ensemble des participants est ensuite allé sur le terrain à la rencontre des commerçants adhérents à la marque *Tarn, Coeur d'Occitanie*. Savoir-faire, passion et convivialité occitane étaient au rendez-vous au sein de



la société Hublot basée à Saint-Paul-Cap-de-Joux et spécialisée dans la fabrication de vêtements marins (www.hublot-mode-marine.com), de l'entreprise lautrecoise « La ferme au village » spécialisée notamment dans les produits artisanaux à base de pastel (www.lafermeauvillage.fr), du « Café Plum » à Lautrec qui tout en assurant la restauration fait office de librairie et de lieu de spectacles et de conférences (www.cafeplum.org), et de l'entreprise vielmuroise « Louise Emoi » qui fabrique des produits cosmétiques bio (www.louiseemoi.com). La journée s'est très cordialement conclue à la mairie de Vielmur-sur-Agout, commune labellisée *Tarn, cœur d'Occitanie*.

Le Département du Tarn et le CIRDOC ont signé la convention de partenariat

Thierry Carcenac, Sénateur du Tarn et Président du Département, et **Patrick Roux**, Président du CIRDOC et Conseiller régional d'Occitanie, ont signé le 21 novembre la convention partenariale entre le Département du Tarn et le CIRDOC devant une centaine de personnes réunies pour l'occasion à Albi. Un partenariat qui tenait à cœur à **Catherine Rabou**, Conseillère départementale déléguée à l'occitan et à la lecture publique : cette convention permet en effet de lier ces deux domaines dont elle a la charge. Pôle associé de la Bibliothèque Nationale de France et basé à Béziers, le Centre Interrégional de Développement de l'Occitan (CIRDOC) est

une médiathèque publique spécialisée sur le patrimoine occitan qui sauvegarde et valorise auprès de 30 000 usagers par an plus de 150 000 œuvres.

En mettant gracieusement à disposition une partie de ses expositions, livres, CD, documents multimédias et plateforme numérique, le CIRDOC contribuera à développer et valoriser les fonds occitans des Archives et de la Bibliothèque Départementales du Tarn déjà riches des productions des associations telles que l'IEO et bien sûr CORDAE-La Talvera. En outre, la Bibliothèque départementale, via son réseau de médiathèques implantées sur l'ensemble du territoire, permettra un accès facilité à la ressource occitane pour les acteurs de terrain et les citoyens tarnais.



Pour toute information complémentaire :
Mission culture occitane
philippe.sour@tarn.fr - 05 67 89 62 08
www.tarncoeuroccitanie.com

Tribune libre des groupes représentés au Conseil départemental

Conformément à la loi relative à la Démocratie de Proximité adoptée le 27 février 2002, Atouts Tarn ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil départemental.

Groupe de la majorité départementale

L'emploi, la priorité

Pour toutes et tous, l'emploi est la priorité des priorités. Y accéder, en retrouver un lorsqu'on l'a perdu, devient un impératif.

Chef de file en matière d'action sociale et de lutte contre les exclusions, le Département contribue à apporter des réponses qui permettent à chacune et chacun des Tarnais de (re)trouver en toute dignité sa place dans la société. Pour cela, le Département s'appuie sur différents dispositifs dont le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Revenu de Solidarité Active (RSA). Les travailleurs sociaux du Département en partenariat avec les acteurs de l'insertion, en particulier Pôle Emploi et la CAF, ont ainsi accompagné en 2015 près de 12 000 hommes et femmes dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle en leur proposant diverses aides dans les domaines du logement, de la santé, de la lutte contre l'illettrisme, de la culture, de l'emploi et de la formation.

Dans un contexte de difficultés économiques et sociales, le Conseil départemental souhaite évoluer et réaffirmer dans sa politique les valeurs de solidarité qui caractérisent notre institution pour agir toujours au plus près des préoccupations de nos concitoyens, en particulier celles des plus fragilisés.

C'est tout l'enjeu du nouveau Programme Départemental d'Insertion 2017 que nous élaborons en ce moment avec d'autres organismes afin de mettre en place des leviers d'insertion durable permettant à chacun de construire son parcours de vie, en fonction de ses objectifs et de ses aspirations.

Nous avons ainsi guidé nos réflexions en prenant en compte directement les enjeux mais aussi les difficultés rencontrées par les personnes allocataires du RSA (10 590 foyers bénéficiaires en 2015).

Dans un contexte budgétaire contraint, le Département, à travers ce nouveau PDI 2017, entre clairement dans l'ère de l'innovation, à savoir actionner tous les leviers pour optimiser notre action en faveur de l'insertion durable et de l'épanouissement humain.

Groupe de la Majorité départementale

Eva GERAUD, Christophe RAMOND, Thierry CARCENAC, Élisabeth CLAVERIE, Sylvie BIBAL-DIOGO, Guy MALATERRE, André FABRE, Aline REDO, Isabelle ESPINOSA, Christophe TESTAS, Bernard BACABE, Florence BELOU, Michel BENOIT, Claudie BONNET, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christophe HÉRIN, Dominique RONDI-SARRAT, Gilles TURLAN, Christelle CABANIS, Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Daniel VIALELLE, Catherine RABOU, Laurent VANDENDRIESSCHE, Marie-Claire MALROUX, Jean-Paul RAYNAUD, Maryline LHERM, Paul SALVADOR.

Groupe de l'opposition départementale

Mobilisons-nous pour que vive notre territoire !

Depuis de trop nombreuses années, le sud du département et la montagne souffrent d'un isolement territorial asphyxiant intolérable au vu de sa situation économique et géographique, encore plus prégnante maintenant que le Tarn se trouve au centre de notre nouvelle région « Occitanie ».

L'autoroute Toulouse-Castres que nous appelons de nos vœux est une nécessité absolue pour des milliers d'usagers et de nombreux emplois à la clé. L'agglomération Castres-Mazamet est la seule de plus de 100 000 habitants au niveau national à ne disposer ni d'autoroute, ni de gare TGV, ni d'un aéroport international.

Comment faire venir des entreprises ou fixer celles déjà en place sans moyens d'accès dignes de ce nom ?

Quoique réelle, notre qualité de vie ne suffit pas à faire marcher une économie.

Nous voulons vivre chez nous, nous développer, inciter d'autres à nous rejoindre, fortifier l'existant pour les générations actuelles et futures et tout ceci ne sera réalisable qu'avec un désenclavement routier.

La Région, le Département, les Communes

réellement concernées et utilisatrices se sont nettement engagés dans cette voie, nous attendons maintenant que le Gouvernement aille jusqu'au bout.

La concession autoroutière est la seule solution possible pour livrer une 2x2 voies d'ici 2022.

Qui peut prétendre le contraire ?

Les politiques et le gouvernement en sont également persuadés puisque l'enquête publique est maintenant lancée. Une étape décisive qui démarre le 5 décembre 2016 pour s'achever le 23 janvier 2017 inclus : 7 semaines pour vous exprimer et soutenir ce projet VITAL pour notre territoire. 50 jours au cours desquels vous pouvez consulter le dossier d'enquête, porter ce projet en donnant votre avis et en exposant vos arguments aux enquêteurs afin de leur fournir les informations nécessaires à la prise de décision.

Où ?

- dans les mairies des 24 communes concernées par le tracé
- lors des 29 permanences qui seront tenues par les membres de la commission d'enquête

- à la sous-préfecture de Castres (sur place et par courrier)
- par internet via le registre électronique (www.tarn.gouv.fr ou www.haute-garonne.gouv.fr)

Tout le monde peut répondre à cette enquête, quelle que soit sa domiciliation.

Afin que le feuilleton de l'Arlésienne se finisse bien, unissons nos efforts pour faire aboutir ce projet et parlons d'une seule et même voix. Nous vous invitons toutes et tous à participer à l'enquête d'utilité publique.

Le temps n'est plus à la tergiversation, mais à l'action !

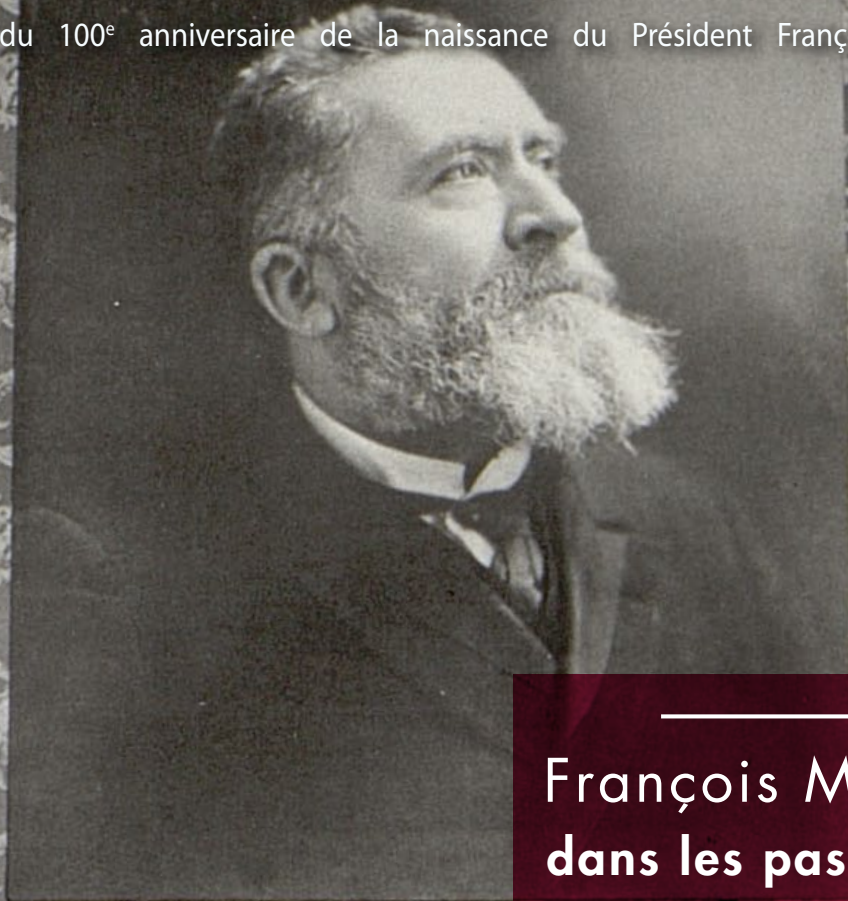
Les conseillers départementaux du groupe

« Ensemble, La Passion du Tarn »

Philippe FOLLIOU, Président, Nathalie de VILLENEUVE, Vice-présidente. Jean-Luc ALIBERT, Marie-Louise AT, Émilie AUSSAGUEL, Françoise BARDOU, Nathalie BORGHESE, Evelyne BRETAGNE, Joseph DALLARIVA, Michel FRANQUES, Patrice GAUSSERAND, Éric GUILLAUMIN, Anne LAPERROUZE, Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET, Michel MONSARRAT, Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ, Éric PUJOL, Jacques THOUROUDE

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la naissance du Président François Mitterrand

EXPOSITION



François Mitterrand
dans les pas de Jaurès



Jusqu'au 4 février 2017

www.tarn.fr

archives.tarn.fr



Archives départementales,
avenue de la Verrerie - Albi
Tél. 05 63 36 21 00



AUJOURD'HUI, ON N'A PLUS LE DROIT NI D'AVOIR FAIM NI D'AVOIR FROID

Pour permettre aux bénévoles des Restaurants du Cœur de distribuer chaque hiver des centaines de milliers de repas par jour...

Pour soutenir nos actions d'insertion, d'hébergement et de formation...

Pour redonner espoir à ceux qui souffrent de la faim et de l'exclusion...

Rejoignez-nous en adressant vous aussi, votre chèque aux :

RESTAURANTS DU CŒUR

**ZA de l'Abeillé - Rte de la Tronquié
81400 Blaye-les-Mines**

Vous recevrez un reçu fiscal vous faisant bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 75 % de votre don jusqu'à un montant fixé chaque année par la loi de finances **(529 euros sur le revenu 2015).**



Les Restaurants du Cœur remercient vivement AtoutsTARN de s'associer à leur action en leur offrant cet espace.



**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**

Albi
50, rue Alfred Monestié - Albi
05 63 60 70 08

Albi Resto bébé
50, rue Alfred Monestié - Albi
05 63 60 70 08

Castres
16, rue François-Thomières
05 63 71 21 23

Brassac
2, chemin de la Catalanié
09 86 28 65 97

Carmaux
30, rue de la verrerie
05 63 76 45 67

Carmaux Resto bébé
3, rue du gaz
05 63 76 12 77

Gaillac
36, avenue du Maréchal
Leclerc
05 63 57 29 75

Graulhet
Place de l'école Jeanne-d'Arc
05 63 34 77 43

Labruguière
Quai des lavoirs
05 63 50 14 75

Lacaune
Maison des associations
Av. Naurois
05 63 37 19 80

Lavaur
Rue du pastel
05 63 58 27 67

Mazamet
19, rue Lagoutine
09 86 29 59 87

Saint-Juéry
Maison des associations
22, av. Germain Téqui
05 63 45 34 03

Saint-Sulpice
Place du Plô de Rustan
05 63 40 03 80

Salvagnac
Communauté de communes
Les Sourigous
06 76 78 65 88